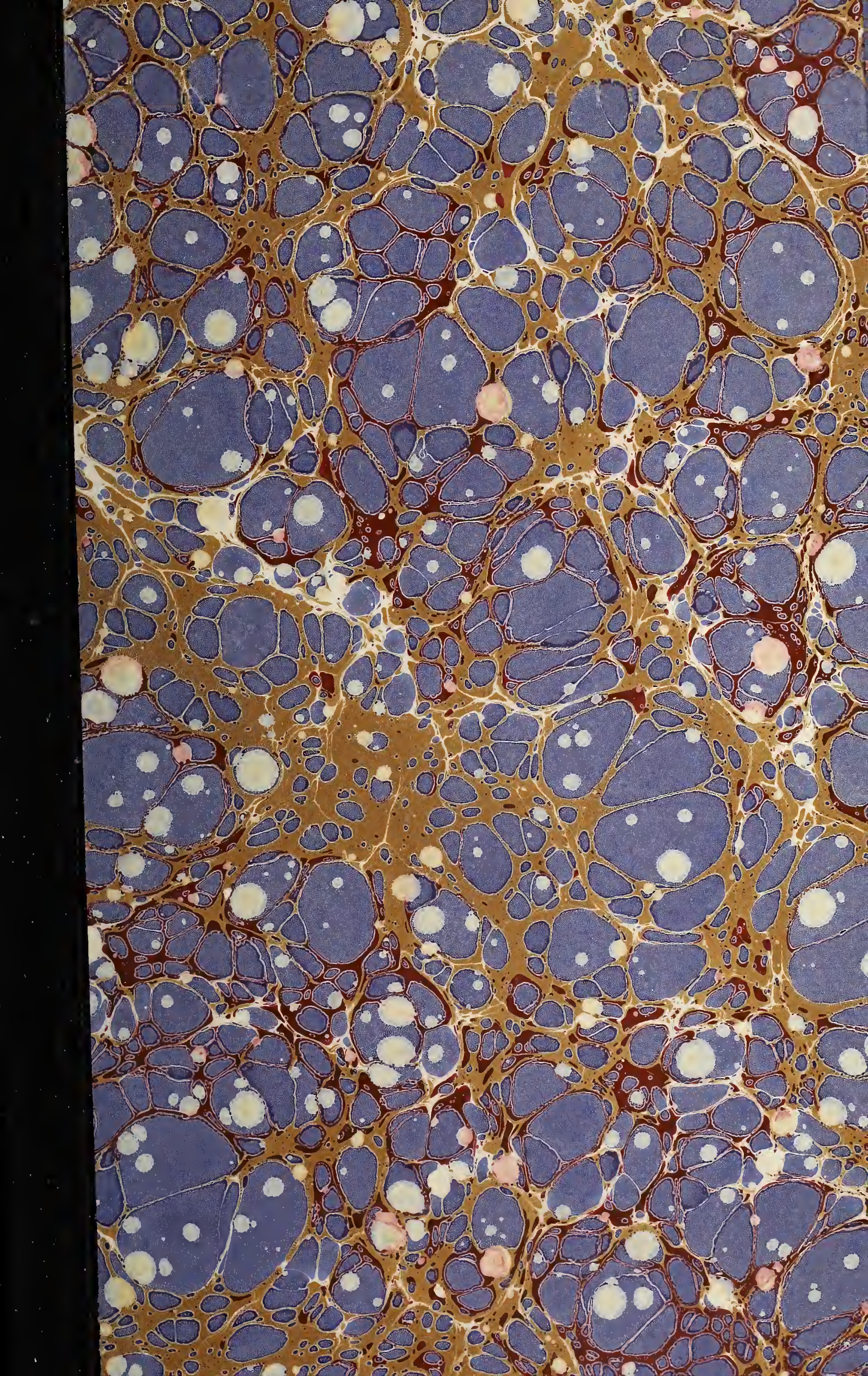
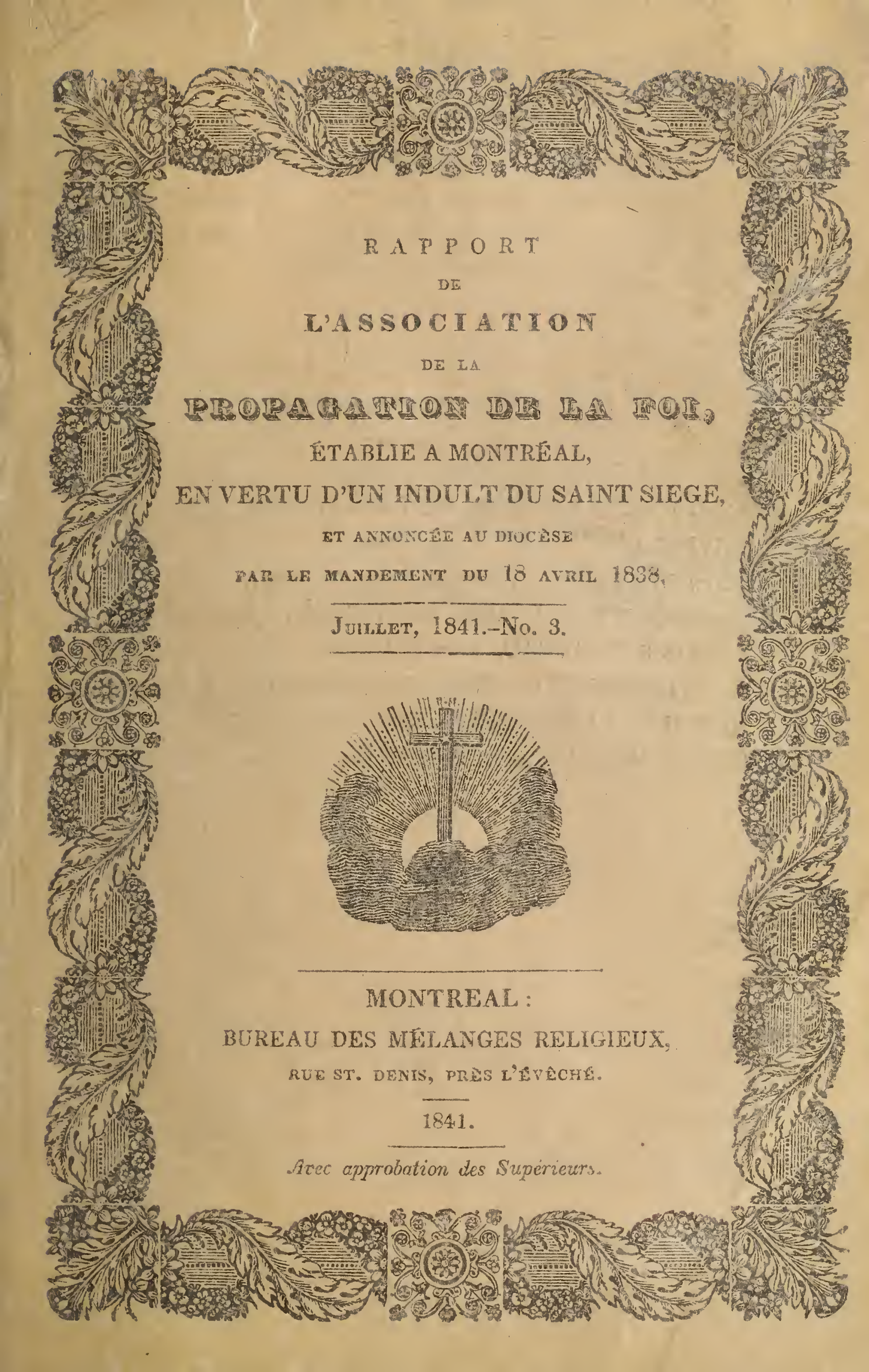






RAPPORT

DE

L'ASSOCIATION

DE LA

PROPAGATION DE LA FOI,

ÉTABLIE A MONTRÉAL,

EN VERTU D'UN INDULT DU SAINT SIEGE,

ET ANNONCÉE AU DIOCÈSE

PAR LE MANDEMENT DU 18 AVRIL 1838,

JUILLET, 1841.–No. 3.

MONTREAL:

BUREAU DES MÉLANGES RELIGIEUX,

RUE ST. DENIS, PRÈS L'ÉVÊCHÉ.

1841.

Avec approbation des Supérieurs.

CONSEIL DE L'ASSOCIATION.

Honorable JULES QUESNEL, *Président.*

PAUL JOSEPH LACROIX, Ecr., *Vice-Président.*

OLIVIER BERTHELET, Ecr., *Trésorier.*

LÉON BERNARD LEPROHON, Ecr., *Secrétaire.*

Messire JOSEPH QUIBLIER, *Vicaire-Général, Supérieur du Seminaire.*

ALEXIS SAUVAGEAU, Ecr., *de Laprairie.*

LOUIS JOSEPH GUILLAUME CAZENEUVE, Ecr., *de l'Assomption.*

JOSEPH DE LA BROQUERIE, Ecr., *de Boucherville.*

PIERRE MOREAU, Ecr., Avocat, *de Montréal.*

AVANT-PROPOS.

Il n'y a guère que trois ans que l'association pour la PROPAGATION DE LA FOI s'est établie dans ce diocèse, et déjà les fruits abondants, qui sont venus encourager les commencements de cette œuvre de charité, réjouissent et consolent tous les cœurs catholiques. Les comptes-rendus des deux premières années avaient bien permis de croire que les désirs de notre vénérable évêque ne seraient pas trompés sur ce point ; celui qu'on va lire ne fera qu'affermir les associés dans cette douce espérance,et leur persuadera qu'une approbation plus générale et une activité plus complète vont presser,chaque jour davantage, les adhésions tardives.

Nous pouvons donc croire que l'œuvre de la Propagation de la foi, qui fait partout ailleurs de si glorieux progrès, ne sera pas non plus stérile dans ce pays. En Europe, cette œuvre est à l'ordre du jour : toutes les chrétientés naissantes s'appuient sur cette puissance qui vient véritablement du ciel, et qui est forte de la force même de l'Eglise. Les missions de l'Asie, de l'Afrique, de l'Océanie et même de l'Amérique s'alimentent à ce dépot commun, dont la charitable ville de Lyon est l'édifiante gardienne, comme elle en fut la fondatrice ; de même, il faut que nous retracions en petit, pour notre Canada, ce que la France fait, en grand, pour l'univers ; il faut que la même propagation religieuse soutienne et alimente, dans cette province, les différentes missions qui bornent ces diocèses, et dont les populations, pauvres ou privées de la foi, attendent de nous le denier de l'aumône et la prédication de l'Evangile. On doit se mettre à l'œuvre avec d'autant plus de courage et de persévérance que les propagandistes de l'erreur, nous menacent de toutes parts.

Ce serait donc trop peu pour le zèle catholique d'avoir commencé une bonne œuvre : il faut la suivre, il faut la mener à son terme. Le terme de celle-ci est la conquête du monde à Jésus-Christ. Conservons-la donc, étendons-la encore, étendons-la partout. Elle peut, elle doit prendre de nouveaux accroissemens parmi nous. Puisse le présent rapport y contribuer !

N. B.—Ce cahier sera distribué *gratis* non seulement aux sections déjà formées, mais encore à toutes les nouvelles qui pourront s'organiser, pourvû qu'elles aient payé, au moins en partie, leurs contributions annuelles. Pour cela il sera envoyé, dans chaque paroisse, des copies surnuméraires, pour remplir les vues du Bureau, qui a passé à ce sujet une résolution dans une de ses dernières assemblées.

Messieurs les curés, trésoriers et autres, chargés de distribuer le Rapport, voudront bien s'y conformer.

RAPPORT

DE

L'ASSOCIATION

DE LA

PROPAGATION DE LA FOI,

ETABLIE A MONTREAL, LE 13 *AVRIL* 1838.

RELATION

D'UNE MISSION FAITE EN L'ÉTÉ DE 1839, LE LONG DE LA RIVIÈRE DE L'OTTAWA JUSQU'AU LAC DE TÉMISKAMING, &C.

PAR MR. CHARLES ÉD. POIRÉ, PRÊTRE.

CHARGE' par mes supérieurs de visiter en 1839 les missions que feu M. DE BELLEFEUILLE avait ouvertes avec tant de succès, et muni de pouvoirs des évêques de Québec,de Montréal et de Tabraca, après m'être mis sous la protection de la Ste. Vierge, je partis de Montréal, le 17 mai, avec tout le bagage et les provisions nécessaires à ce voyage. J'allai m'embarquer à Lachine sur le steamboat *Ottawa* pour me rendre au Lac des 2 Montagnes, où j'avais déjà séjourné deux mois, et où j'avais fait connaissance avec M. Moreau, jeune prêtre du collége de St. Hyacinthe, qui, en attendant le départ, s'occupait à l'étude de la langue nipissingue. C'était là aussi que nos hommes devaient se trouver,au plus tard, le 20 mai.

Pendant le séjour que nous fimes au Lac en attendant nos hommes, je tombai sérieusement malade d'une révolution de bile, dont j'avais ressenti quelques atteintes avant mon départ de Montréal ; mais heureusement,par les bons soins que j'eus alors, je me trouvai bientôt rétabli et, quoique faible, je me crus en état d'entreprendre le voyage.

Cependant deux de nos hommes avaient été chercher, à la Petite-Nation, un canot d'écorce fait pour nous par un homme du lieu. Quelqu'entendu qu'il fut dans ces sortes d'ouvrages, le canot qu'il nous procura n'était pas celui qui nous convenait; c'est du moins ainsi qu'en jugèrent plusieurs algonquins.

Le 21 mai, je me trouvai dans un grand embarras, ne voulant pas m'embarquer dans un canot en aussi mauvais ordre, et craignant en même tems de ne pouvoir m'en procurer un autre pour le remplacer. Je fis alors réflexion que l'honorable compagnie de la Baie d'Hudson, qui s'était montrée si libérale envers M. de Bellefeuille et à mon égard, dans le tems que j'étais à la Rivière-Rouge, ne manquerait pas de m'assister dans cette occasion. Je retournai donc à Lachine où est le dépot des canots qui servent aux employés de l'honorable compagnie. Je fus bien vu par le bourgeois, M.Keith, qui me donna le choix sur cinq canots qui tous avaient déjà servi, mais qui pouvaient encore faire de longs voyages. J'en pris un fait à Abbitibbi même, lequel avait servi, l'année précédente, au frère de M. Keith dans sa descente de la factorerie de Moose à Montréal.

Je retournai, ce même jour,au Lac des 2 Montagnes où j'arrivai à 10 heures du soir avec mon canot, qui fut considéré comme pouvant très-bien faire le voyage. C'est sur cette fragile embarcation qu'il nous fallut faire, en 57 jours de marche, près de 800 lieues et passer par 180 rapides.

Le 22, M. Flavien Durocher, missionnaire des Algonquins, dit la messe pour nous obtenir du ciel un heureux voyage. Nous jeunâmes, ainsi que nos hommes, dans la même intention.

Enfin vers les 3 heures de l'après midi, après nous être bien pourvus d'avirons et de perches, nous nous embarquâmes, M. Moreau et moi, par un vent favorable qui nous déroba bientôt à la vue de messieurs les missionnaires et des algonquins du lac qui, tous ensemble sur le rivage, faisaient des vœux pour le succès de notre mission.

Notre équipage était composé de sept hommes dont 3 de Sorel, 3 du Lac des 2 Montagnes, parmi lesquels un Algonquin, et le 7me. de la ville de Montréal. C'était un vieillard de cinquante et quelques

années, qui montait avec nous pour travailler à la chapelle de Témiskaming, commencée par M. de Bellefeuille. Comme il ne trouva pas de matériaux propices pour ses ouvrages, il fut contraint de se séparer de nous à Témiskaming pour revenir à Montréal, ayant fait un voyage à peu près inutile de cent cinquante lieues.

Notre Algonquin, du nom de Ignace *Sopantjike*, nous servit infiniment davantage ; il nous aida à montrer les prières, le catéchisme, et comme il est grand orateur parmi ceux de sa nation, il fit, en plusieurs circonstances, des instructions et donna des avis qui eurent bien du succès.

Le jour de notre départ du Lac des Deux-Montagnes, nous campâmes près de l'église de Rigaud sur une pointe où nous eûmes à souffrir du vent et du froid, pendant toute la nuit. Le 23, nous reçûmes une généreuse hospitalité de la part de M. Bourassa, missionnaire de la Petite-Nation.

Le 24, après avoir dit la messe, (bonheur que nous appréciions d'autant plus que nous devions en être privés bien souvent,) je confessai un Algonquin. Nous fimes ensuite nos adieux et nous partîmes à 7 heures par une pluie qui nous dura une partie de la journée.

Le 25,nous rencontrâmes 7 canots chargés de familles algonquines, sortant de leurs terres et se rendant à leur mission du Lac.

Le 26, nous passâmes à Bytown.

Le 27, un fort vent de nord-est accompagné de pluie, nous ayant forcé de relâcher à 13 lieues plus haut, j'eus occasion de baptiser un jeune enfant de la famille McDonald, si nombreuse en ces lieux.

Le 29, nous arrivâmes à la Passe, (74 lieues plus haut que Montréal,) où le lendemain, jour de la Fête-Dieu, nous eûmes le bonheur de dire la messe et grand nombre de Canadiens s'y rendirent des environs. Nous y fimes plusieurs baptêmes et une instruction. La veille, j'avais été appelé au secours d'une Algonquine, mariée à un Canadien, à laquelle je donnai l'extrême-onction. Sa maladie était sérieuse ; elle en mourut dix jours après.

Le 31,nous arrivâmes,à 9 heures du matin,au Fort-des-Allumettes,

qui est à 85 lieues plus haut que Montréal; nous n'y demeurâmes que quelques heures. Le reste de cette journée et le lendemain nous fûmes beaucoup contrariés par un gros vent accompagné de pluie et de tonnerre. Enfin nous arrivâmes au poste du Moine, où je baptisai une petite fille de sauvages allant à Témiskaming.

Le 2 juin, nous célébrâmes la messe au bas de la Roche Capitaine, le plus dangéreux rapide qui soit de Montréal à Abbitibbi. La messe fut entendue par plusieurs Algonquins que l'on y rencontra et qui chantèrent, eux et leurs femmes, tout le tems que dura le saint sacrifice. Ils nous accompagnèrent ensuite jusqu'au-dessus du rapide.

Le 3, nous couchâmes au Poste de Matawan, à l'entrée de la rivière du même nom. Là, nous trouvâmes encore deux familles du Lac des 2 Montagnes; je les confessai et je baptisai trois de leurs enfans. Le 5, nous remontâmes le Long-Sault qui a trois lieues. C'est ici que notre canot manqua périr. Nous étions débarqués, M. Moreau et moi; tous nos hommes, à l'exception du guide et du *gouvernail*, avaient suivi notre exemple et tiraient à la cordelle, tandis que nos deux hommes, dans le canot, le guidaient de leur mieux. Lorsqu'il fallut dédoubler la pointe de rocher qui se trouve au second rapide, le courant, qui passait avec une extrême rapidité, fit que le canot *s'embardât*. On força de la perche et sur la cordelle, ce qui lui donna un tel contre-coup qu'il fut près d'engloutir, Dans le moment mon sac de voyage, contenant mon bréviaire, mes livres de piété et le seul manuscrit du catéchisme sauvage que nous eussions, tomba à l'eau, et il aurait été infailliblement perdu si celui qui gouvernait n'eut été assez prompt pour le tirer avec sa perche. Nos deux hommes dans le canot revinrent à terre bien contens d'être échappés à un tel danger. Nous en remerciâmes la divine Providence et nous prîmes ensuite notre déjeuner dans un joli endroit, sous de jeunes pins rouges. Cette terre est peut-être la seule cultivable depuis l'isle des Allumettes.

Le lendemain, 6 juin, nous laissâmes le Long-Sault pour entrer dans le lac de Témiskaming. Il nous restait encore 15 lieues pour arriver à ce poste si désiré. Le lac était calme et nous avancions

rapidement ; nos hommes se laissaient aller à leur ardeur dans l'espérance d'y arriver ce jour, lorsque deux coups de fusil se firent entendre de l'autre côté du lac. Nous comprîmes que c'était une invitation d'aller au lieu d'où partait cette fusillade. Comme nous ne pouvions le faire et que cependant nous ne voulions pas manquer au cérémonial du pays, nous hissâmes pavillon et repondîmes par un coup de fusil. Bientôt nous vîmes deux personnes embarquer dans un petit canot et venir à notre rencontre. Après le bonjour accoutumé, elles s'informèrent du tems de la mission et promirent de s'y rendre le lendemain : ce qu'elles firent en effet.

Nous coutinuâmes notre route ; nous n'avions plus que 10 lieues à parcourir pour arriver à Témiskaming et déjà nous aurions voulu y être rendus ; mais un fort vent contraire, qui s'éleva vers 8 heures, retardait beaucoup notre marche ; à peine avancions-nous: nous étions même en danger de périr lorsqu'il fallait dédoubler des pics énormes coupés perpendiculairement,et dont la cime semblait nous menacer. Les vagues, venant frapper contre ces rochers, et en étant repoussées aussitôt,agitaient fortement notre faible voiture qui,plusieurs fois, prit eau par-dessus ses bords : ce qui nous contraignit d'arrêter deux heures. Le vent s'étant un peu calmé, nous reprîmes notre route et nous vîmes deux rivières assez considérables : une au nord du nom de *Kipawé*, laquelle se décharge dans le lac en fesant une belle chûte de 50 pieds environ ; l'autre rivière, qui est du côté sud du lac, porte le nom de *Metabidjiwan*. Elle est poissonneuse ; plusieurs sauvages y passent l'été, vivant du produit de leurs pêches. On voit, près de son embouchure, un petit champ cultivé par un Canadien. Il serait à souhaiter que les indigènes prissent de lui le goût de l'agriculture !

Vers 4 heures,nous apperçûmes quelques sauvages campés sur une pointe à une lieue du Fort. Ce fut une grande réjouissance pour nous et pour eux. Plusieurs jeunes gens vinrent au-devant de nous en canot, tandis que les vieillards couraient sur le rivage ; quelques-uns nous invitent par leurs cris de joie à descendre à terre, d'autres plus empressés encore, avancent dans l'eau jusqu'à la ceinture, tant ils désirent nous donner la main. Je leur adressai quelques mots,

les invitant à se rendre aussitôt à la mission, ils le promirent et arrivèrent le soir même, en assez grand nombre pour occuper 7 canots.

Cependant nous continuons notre route, et tout-à-coup, après avoir dédoublé une grosse isle, nous appercevons ce Poste de l'honorable Compagnie. Nos hommes jettent des cris de joie, hissent pavillon et quelques instans après ils apperçoivent celui du Fort flotter au vent. Ils redoublent d'ardeur, le canot vole et bientôt nous mettons pied à terre.

Je vis au moins 200 personnes accourues au rivage pour se trouver à notre arrivée. Elles marquèrent la plus grande joie de voir encore des *robes-noires*, les hommes de la *prière*.

M. Cameron, bourgeois du Poste, accompagné de M. McKenzie commis pour le lac Nipissingue et de M.McKay interprète,nous reçut avec de grandes démonstrations de joie. Il nous offrit l'appartement qu'avait occupé M. de Bellefeuille, que nous acceptâmes très-volontiers,ainsi qu'une chambre voisine qui servit à entendre les confessions.

Après avoir pris quelques rafraîchissemens et nous être un peu remis de notre fatigue, je fis donner le signal pour la prière du soir. Déjà plusieurs attendaient à la porte de notre logis que la clochette sonnât.Tous s'empressent alors ; ils abandonnent toute occupation et suivent en silence le missionnaire à la croix. Avant la prière, eut lieu l'ouverture de la mission par le *Veni Creator* en leur langue, puis une instruction adaptée à la circonstance où l'on déplorait la mort de feu M. de Bellefeuille, et où ils étaient exhortés, à ne jamais oublier ses instructions. Ce discours fut souvent interrompu et par des sanglots et par des applaudissemens. Le tout fut terminé par un cantique en l'honneur de la Ste. Vierge auquel quelques-uns répondirent.

En descendant la colline où la croix est plantée,un vieux néophyte disait à celui qui l'accompagnait : " Onichichin kit inenindamin kekon waiabandamangun apitchi wenichiching, kawin iji onichichisinon eji onichichin aiamiewin." "Lorsque nous voyions quelque chose de bien beau, nous pensions que c'était beau, mais rien n'approche de la beauté de la prière."

Pendant que je fesais la prière aux sauvages, M. Moreau la fesait à nos hommes et aux engagés canadiens du Poste, du ministère desquels il s'était chargé. Ce ne fut pas son seul emploi. Il se prêta volontiers au soin du temporel, fit tous les matins la distribution de quelques provisions qu'il est toujours nécessaire de donner aux plus pauvres, pour qu'ils puissent continuer à assister à la mission. Dans le cours de la journée, il montrait les prières aux sauvages.

Le lendemain de notre arrivée, 7 juin, il y eut à la messe une instruction sur l'ivrognerie, adressée principalement à des voyageurs engagés à la compagnie pour aller chercher des marchandises à la factorerie de Moose dans la Baie James. Elle eut son effet; car j'ai appris depuis que ceux de Témiskaming s'étaient fait remarquer par leur sobriété. Sur une quinzaine de voyageurs baptisés qui firent ce voyage, il n'y en eut qu'un seul qui ne garda pas la même retenue que les autres.

Le 8, après le départ des voyageurs nous dressâmes notre chapelle dans le haut du grand hangar dont notre prédécesseur, avait eu l'usage, les années précédentes, et qu'on laissait libre en emportant à Moose toutes les pelleteries qu'il contenait. Alors tous les exercices de la mission purent se faire avec régularité.

Je plaçai dans notre chapelle les images du chemin de la croix, voulant que nos néophytes les considérassent, avant d'entendre les explications des mystères qu'elles représentent. Ils se pressent les uns les autres. A l'explication qui leur en est faite ensuite, les hommes sont indignés; les femmes font paraître le plus grand attendrissement; quelques-unes versent des larmes. Une d'elles, considérant la Ste. Vierge en pleurs, lorsqu'elle rencontre son divin fils, s'écria : Nin ta maw gaie nin, wabamak nin jwissis, nakickawak pimi animisite." " J'aurais pleuré aussi moi, si j'eusse rencontré mon fils souffrant de la sorte."

Le 9, dimanche, la messe se chanta solennellement; ensuite je portai la Ste. communion à la femme de l'interprète, qui était malade depuis long-temps et incapable d'entendre la messe. Tous accompagnèrent le St. Sacrement en silence et avec recueillement.

Quelques-uns répondaient aux cantiques, d'autres récitaient leur chapelet ; plusieurs répétaient ces paroles de l'aveugle de Jéricho : " Chawenimicin, Jesus. Jésus, ayez pitié de moi."

Le 10, une chose qui ne contribua pas peu à toucher ces bons sauvages, ce fut une messe que nous chantâmes pour le repos de l'âme de feu M. de Bellefeuille, dont la mémoire leur est si précieuse. Tous y assistèrent, jusqu'aux petits enfans. C'était pour la première fois qu'ils entendaient la messe de *Requiem*. Ils en furent attendris et leur émotion se fit remarquer principalement à ces paroles du *Libera*, comme il est exprimé dans leur langue : " Jésus, ne me précipite pas pour toujours dans le feu au grand jour d'effroi, lorsqu'elle tremblera, la terre."

Le dix au soir, M. McKenzie partit pour le poste du lac Nipissing, où il est *commis en charge*. Ce monsieur est catholique, a fait sa 1ère. communion à Terrebonne et demeure dans les pays sauvages depuis 23 ans. Au moment de son départ, il me témoigna le désir de voir des missionnaires chez lui, il ajouta qu'il y avait beaucoup d'enfans qui n'étaient pas baptisés, entr'autres son fils agé de 12 ans, qui l'accompagnait. Je lui donnai une copie du *Pater* et de l'*Ave* en langue nipissingue, qu'il reçut avec plaisir, me promettant bien de l'enseigner dans son poste.

Le sauvage, qui l'accompagnait, a été baptisé par M. J.B. Proulx, alors missionnaire sur l'ile Manitouline, et s'est confessé, avant son départ, avec de bons sentiments. Il y a, dans le lac Nipissing, 15 à 20 familles. Quelques-unes ont vu des missionnaires dans le lac Huron ; mais leur foi est encore bien faible, dit-on.

Depuis notre arrivée, je désirais beaucoup le retour de Victor Indainwe dont M. de Bellefeuille fait mention dans son journal de 1837. Le 11, je le vis venir à ma rencontre, comme je me rendais pour la messe, et, le reconnaissant à ses moustaches, je l'appelai par son nom de Victor, et lui dis : "C'est toi qui as récité toutes les prières au prêtre, avant d'être baptisé." Sa surprise et sa joie furent extrêmes. Rien n'est plus flatteur pour un sauvage que de l'appeler

par son nom et de lui faire voir que l'on connaît quelque chose de sa vie. C'est de Indainwe surtout que je me suis procuré les renseignements suivants.

Les anciens parmi eux connaissaient l'existence de Dieu. Quelques-uns, en voyant le soleil, la lune, les étoiles, l'eau, la terre, pensaient que quelqu'un les avait faits. C'était le sentiment d'Indainwe lui-même et de sa famille avant son baptême. D'autres croyaient que toutes ces choses existaient par hasard. Ils étaient persuadés qu'ils mourraient tous ; mais que, n'ayant point d'âme, tout était fini après la mort. Ils croient aux rêves, et (comme ils le disent) nous rêvions l'hiver et le printemps ; l'été et l'automne nous racontions nos rêves,

Ils ne marquent jamais ce qu'ils ont vu en songe, bien différens en cela des Assinibwan et des Cris de la Rivière Rouge qui dépeignent, sur leurs loges ou cabanes, ce qui les a frappés davantage dans leur sommeil.

Rarement ils font des festins : tout au plus deux fois l'année, lorsque les provisions de bouche sont abondantes. Les festins sont en l'honneur de leur manito (*a*) ou esprit, pour qu'il leur donne d'autre nourriture. La plupart y chantent, et celui-là seul qui donne le festin, a droit d'y chanter tant que dure le repas, sans qu'il lui soit permis de manger. On présente à chaque convive un plat de bois bien rempli de viande ; chacun est obligé de tout manger, quand bien même ce serait un castor entier.

Il n'y a à Témiskaming que deux polygames. L'un d'eux, qui se dit chef, a sept enfans, quatre avec la plus vieille de ses femmes, et trois avec la plus jeune. Il a promis de laisser celle-ci cet hiver.

L'autre polygame était marié aux deux sœurs. J'ai vu ces deux femmes à la mission. La plus jeune est baptisée ; la plus vieille, qui parait avoir 50 ans, est en voie de l'être. C'est d'elles-mêmes qu'elles ont abandonné leur mari. Celui-ci, couvert de confusion,

---

(*a*) Ils entendent par *Manito* ce qu'ils ont vu en rêve,–un chien, une tortue, une roche, etc. un miroir, une roche, ce sont les plus grands.

reste dans le fond du lac et n'ose paraître au Fort; et, comme disent les sauvages, il évite la rencontre des prêtres, à cause de sa mauvaise vie.

Les prières et le catéchisme ont été nouvellement traduits par Mr. Durocher, missionnaire des Algonquins du Lac des Deux-Montagnes. Cette nouvelle traduction est plus conforme au génie de la langue, et, par conséquent, plus intelligible et plus avantageuse à nos Sauvages que l'ancienne; aussi se prétèrent-ils volontiers à l'apprendre et ils y firent des progrès étonnans. Le 1er. dimanche que nous passâmes avec eux, je fus bien réjoui de voir un jeune homme de bonne mine entrer dans notre logis, demander à réciter ce qu'il avait appris depuis la veille. C'était l'Oraison Dominicale et la Salutation Angélique qu'il me récita sans hésiter.

Un instant après, une femme de 40 ans fit la même chose; elle n'hésita que deux fois.

Les sauvages de Témiskaming en général se sont bien corrigés de l'ivrognerie qui était le vice dominant parmi eux. Les femmes surtout, qui y étaient aussi adonnées que les hommes, l'ont entièrement rejetée. Un employé de la Compagnie m'a dit que, dans un camp qu'il visita l'hiver dernier, où il y avait plusieurs femmes ivrognesses, une seule avait pris un verre de boisson. La Compagnie a coutume d'en donner en présent aux sauvages. Sur la proposition que leur fit M. Cameron de la leur échanger pour des marchandises, plusieurs acceptèrent et se pourvurent, plus qu'à l'ordinaire, de couvertes, de draps, etc.

Le 12 juin, eut lieu une forte gelée qui fit bien du dommage au bled-d'inde.

Le 13, après la 1ère, instruction, je proposai de prendre les noms de ceux qui se trouvaient à la mission, afin de répondre aux désirs de NN. SS. évêques qui veulent connaître le nombre de leurs ouailles en ces lieux. A cette proposition, la joie se peint sur les visages. Un des plus anciens, me témoignant sa sensibilité, me dit: "Je suis vraiment réjoui de ce qu'il pense à nous, celui *qui veille sur la prière*; il ne nous voit point, et cependant il veut nous connaître."

Je pris leurs noms; mais ce qu'il y eut de surprenant, c'est que la plupart des pères et des mères ne connaissaient pas les noms de leurs enfans; de manière que je fus obligé d'interroger les enfans eux-mêmes. Je mis trois heures à prendre les noms de cent-cinquante et quelques personnes qui se trouvaient présentes. On peut attribuer ce défaut de connaissance des noms à la coutume de ces sauvages qui ne nomment presque jamais ceux dont ils parlent. Ils se contentent de les désigner, en disant: *Lui qui est debout, elle qui s'en va*. Il est três-rare qu'une femme nomme son mari: elle a honte. Dans la circonstance dont je viens de parler, je demandai à une femme le nom de son mari; elle ne me répondit pas, elle fit signe à sa compagne de le nommer pour elle.

Plusieurs personnes absentes vinrent me trouver à notre logis pour donner leurs noms. J'en remarquai une, malade, qui, la veille, m'avait demandé pour la confesser à sa cabane. Elle voulait que son nom fut connu de celui *qui veille sur la prière.*

Pendant que j'étais ainsi occupé, je reçus la visite de huit sauvages qui vinrent me faire leurs adieux. Ils étaient engagés à l'Honorable Compagnie et allaient à Matawan. Ils partaient à regret, voyant qu'ils ne pouvaient continuer leurs instructions.

Un sauvage disait à notre Algonquin: " Ce sera ennuyant, lorsque les Robes-noires iront à Abbitibbi; mais ce sera bien plus ennuyant, lorsqu'ils embarqueront pour Montréal "

Voici un trait qui peut faire connaître l'horreur que cette nation conçoit pour le vol.

Trois femmes, suivies de plusieurs enfans, vinrent se présenter à nous, lorsque je parlais avec le bourgeois de la Compagnie dans un moment de loisir. Elles placent devant nous leurs trois petits garçons qu'elles accusent, avec tristesse, d'avoir volé un *makak* de sucre, pendant la messe. Elles me prient de les reprendre moi-même et de les corriger. Je leur demandai si la faute était publique. Sur leur réponse affirmative, je leur dis qu'à la prochaine instruction je ferais ce qu'elle désiraient. M. Cameron ajouta quelques mots sur les peines et les supplices des voleurs,en Canada.

A l'instruction, après la prière et cantique ordinaires, je citai le 7me.et 10me. commandement de Dieu et les leur expliquai. C'était pour la troisième fois. Je leur dis ensuite que j'étais bien peiné d'apprendre que des enfans avaient désobéi à ces commandemens et s'étaient rendus coupables de vol, pendant la messe, (mouvement d'indignation dans l'assemblée) ; que je pensais bien que semblable chose n'arriverait plus, mais qu'il fallait que les coupables fussent punis pour servir d'exemple ; que néanmoins la punition ne serait pas proportionnée à la faute ; que je ferais ce qui a lieu au Lac des Deux-Montagnes où les grands coupables sont mis à la porte de l'église. Alors on me dit qu'une petite fille avait aussi pris part au vol. Je la fis venir et lui commandai de se mettre à genoux avec les trois petits garçons hors de l'appartement.

Parmi ces quatre enfans, il y en avait un qui n'était point baptisé. Voulant connaître si nos Néophytes faisaient grand estime du sacrement de Baptême, je leur demandai quels étaient ceux qui avaient péché plus grièvement : ceux qui étaient baptisés, ou celui qui ne l'était pas encore. Tous me répondirent d'une commune voix : " Ceux qui sont baptisés : oki nicciwanadjittonawa osikkaandazowiniwa, ils ont foulé aux pieds leur baptême."

Enfin je donnai une image encadrée à chacune de ces trois femmes, qui, d'elles-mêmes, avaient si bien agi, faisant remarquer à la quatrième qu'elle méritait réprimande pour n'avoir pas repris sa petite fille.

Les Sauvages de Témiskaming sont de mœurs très-douces, ils n'ont point d'ennemis et ne vont jamais à la guerre. Ils entendent quelquefois dire que la guerre se fait au Sud, au soleil couchant, etc.; mais ils n'en sont jamais troublés. Quelquefois ils ont vu des guerriers étrangers qui apportaient chez eux des chevelures enlevées dans les batailles. Ils étaient effrayés, ils ne pouvaient comprendre comment des hommes avaient la cruauté de traiter ainsi leurs semblables. Il est aisé de voir qu'avec de telles dispositions, ces sauvages feraient de grands progrès dans le christianisme, si l'on pouvait fixer chez eux des missionnaires.

La jonglerie avait lieu quelquefois chez cette nation. Quelques-uns seulement y croyaient. Ils la fesaient l'automne, avant le départ pour la chasse. Ils plantaient, en rond, huit perches qu'ils enfonçaient de deux coudées en terre. Le cercle, décrit par les huit perches, avait quatre pieds de diamêtre. Au dedans, à la hauteur de trois pieds et demi de terre, ils mettaient un cercle de bois de la même grandeur que celui décrit par les huit perches. Ensuite ils en mettaient un autre de deux pieds pour réunir, par le haut, tous les bouts des huits perches. C'était une véritable pyramide qu'ils couvraient avec de l'écorce de bouleau ou avec des peaux d'orignal. Le jongleur y entrait alors, s'agenouillait, se mettait le visage contre terre : puis on lui demandait, par exemple : s'il y aurait un bon hiver, une bonne chasse, etc. Le jongleur ne répondait pas d'abord : il se fesait un grand bruit comme un coup de vent, marque de l'arrivée du Manito. Alors on voyait la cabane s'agiter en tous sens, puis enfin le Manito commençait à chanter, et, dans sa chanson, il révélait ce qui devait avoir lieu, ou ce qui se passait à des distances éloignées. Le jongleur se fesait payer et recevait ordinairement du *rum* ou du *tabac*.

Les familles vivent séparées les unes des autres. Pendant l'hiver, qui est le tems de la chasse, ces sauvages mangent la chair des animaux qu'ils tuent, le pécan, l'ours, le chevreuil, la loutre, la martre, le castor, etc. Il y a peu d'orignaux à Témiskaming. On arrive de la chasse à la fin de mai, ou au commencement de juin le plus tard.Le produit de la chasse est vendu à la compagnie qui donne en échange des armes à feu, des couteaux, etc.

Le 15, à notre réveil, je trouvai à la porte une femme tenant entre ses mains son enfant malade. Elle me demanda un peu de viande pour lui faire du bouillon ; mais elle n'en eut pas le temps, car au bout de 10 minutes,elle me le rapporta mort.Elle était accompagnée d'une douzaine de femmes qui, comme elle, fondaient en larmes.— Comme c'était le 1er. enfant mort pendant que les Prêtres se trouvaient à la mission, je crus qu'elles n'avaient pas été instruites sur la conduite à tenir en pareil cas. Alors je leur représentai le bonheur de l'enfant, qu'il était plus heureux qu'elles, parce qu'il était

baptisé. Je leur parlai aussi des Algonquins du Lac des Deux-Montagnes, qui, loin de s'attrister, habillent en blanc leurs enfans, et les portent comme en triomphe. Toutes, à l'exception de la mère, se trouvèrent consolées. Cet enfant fut enterré le lendemain par M. Moreau, près de la croix.

Lorsqu'un Sauvage fait baptiser son enfant, il lui semble le donner aux prêtres. C'est pour cela qu'on le leur apporte aussitôt qu'il est mort. Ceux-ci doivent alors pourvoir à tout, fosse, cercueil, etc.

Avant de connaître l'Evangile, les sauvages de Témiskaming enterraient leurs morts aussitôt après le décès. Ils leur mettaient une chemise, leur donnaient un briquet, de l'amadou et une pierre à feu ; ils les couvraient d'une peau ou d'une couverte. Ils creusaient une fosse, au fond de laquelle ils mettaient une planche ou une écorce, plantaient aux côtés des piquets qui se touchaient les uns les autres, et y déposaient le mort. Puis ils fesaient une harangue ou une prière au grand Manito *pour qu'il lui fit charité*, et au méchant Manito *pour qu'il ne lui fit pas de mal*. Par-là on voit qu'ils étaient Manichéens. Ils croient cependant que le grand Manito est *un peu plus fort* que le mauvais Manito. Ils couvraient ensuite le corps avec des planches ou des écorces de manière que la terre ne pût tomber sur le cadavre. Dans l'arbre le plus voisin du lieu de la sépulture, ils mettaient des provisions pour *son voyage*, ordinairement de la viande. Si le défunt était un enfant chéri, ils lui mettaient du sucre, des bluets, etc.

Ils sont certains que l'âme ou *Manito* de celui qui a bien vécu sur la terre va avec le *Kije-Manito* ; quant à l'âme de celui qui a mené une méchante vie, ils ignorent si elle va avec le mauvais Manito ou si elle reste continuellement avec les corps dans la terre. Ils ne croient pas à la résurrection des corps.

Il n'y a pas aujourd'hui de chefs à Témiskaming. Celui qui se dit chef est ce polygame, dont nous avons déjà parlé, qui, par sa mauvaise conduite, a perdu toute autorité sur sa nation. Il n'en était pas ainsi d'un de ses prédécesseurs, mort il y a 30 ans environ.

Il était si bien écouté et si estimé qu'on ne l'abandonnait pas dans l'été ; le principal exercice de son autorité ne consistait pourtant qu'à fixer le temps où il fallait changer de campement, ainsi que le lieu du campement nouveau.

Les chefs ne recevaient pas de présens de leurs jeunes gens, mais aussi faisaient-ils rarement des largesses. Ils n'avaient pas plus d'une femme ordinairement, la polygamie étant abhorrée chez cette nation.

Les hommes que nous avions envoyés aux Allumettes, pour en apporter des provisions, étant de retour, s'occupèrent, après quelques jours de repos, les uns à nettoyer le canot appésanti par le sable qui s'y était introduit ; les autres à faire du bardeau pour couvrir la chapelle commencée par Mr. De Bellefeuille. Cette chapelle a 30 pieds de long, sur 25 de large. Elle est bâtie dans le fort même, près du lac. A notre départ de Montréal, nous pensions la trouver couverte en bardeaux, les planchers faits, les croisées posées, et nous amenions un ouvrier pour travailler l'intérieur, mais le manque de bois propice et sec avait empêché l'exécution de ces différens ouvrages ; de manière que nous fûmes obligés de renvoyer notre ouvrier à Montréal et la chapelle est demeurée au même état.

Cette chapelle n'est pas le seul objet qui nous rappelle le souvenir de la religion, en ces lieux. A deux arpens de-là on apperçoit sur une jolie hauteur, la croix que Mr. De Bellefeuille, accompagné de Mr. Dupuy, planta en 1836. C'est là que, tous les soirs, nos sauvages, accompagnés d'un missionnaire, vont faire leurs prières, réciter le chapelet, chanter des cantiques, surtout celui de l'adoration de la croix qu'ils savent assez bien.

Sur la colline dont nous parlons, on jouit d'une vue charmante. On voit du côté Ouest le lac qui s'étend jusqu'à 7 lieues. L'eau parait d'abord noire, mais ensuite dans le lointain, le *mirage* la fait paraître d'une blancheur éblouissante. On voit aussi une dizaine de montagnes qui bordent le lac. Une des plus remarquables est celle qui s'avance dans le lac à l'opposite de la colline et forme, avec la pointe où est bâti le fort, un détroit que les sauvages appellent *Wapad Jiwewang* qui veut dire *détroit*. A l'Est, on ne peut voir plus

d'une lieue d'étendue à cause d'une grosse île et de hautes montagnes.

Le lac de Témiskaming n'est pas poissonneux et ce n'est qu'avec peine qu'il nourrit ceux qui habitent ses bords, pendant l'été. Il est profond, c'est pour cela qu'il est appelé Témiskaming qui signifie mer profonde. Il a environ une lieue et demie dans sa plus grande largeur et 17 lieues en longueur, dix à l'Est du poste, et sept à l'Ouest.

Le 24, il y avait déjà dix-huit jours que nous étions dans ce Poste. Nos sauvages y avait souffert et y souffraient encore de la faim, en demeurant à la Mission pour s'instruire. Ne voulant pas profiter plus longtemps d'une disposition qui pouvait leur être nuisible, nous résolûmes d'aller à Abbitibbi.

Parmi les différents traits de miséricorde dont il a plu à la divine Providence de favoriser notre mission, il en est un que je dois rapporter ici :

Le 15 d'août, je fus appelé au secours d'un enfant de 10 ans, attaqué d'une maladie sérieuse. Depuis un an, il était abandonné de ses parens et vivait du peu qu'on lui donnait. Il n'avait qu'un vieux capot pour vêtement. Son mal avait commencé par un gros rhume accompagné d'une très-mauvaise toux ; puis était survenue une fièvre qui l'avait réduit aux os. Dans cet état d'abandon et de faiblesse, il n'avait pas laissé d'apprendre le signe de la croix et l'oraison dominicale, qu'il me récita malgré son épuisement. Il répondit assez bien à quelques questions que je lui fis, après quoi je le baptisai. Le surlendemain après la messe, on vint m'avertir qu'il était à l'agonie. J'y courus, et une demie heure après avoir reçu l'extrême-onction, il n'était plus. Tous s'accordèrent à dire qu'il avait fait une bonne mort ; et si Dieu lui a fait miséricorde, comme nous avons lieu de l'espérer, ne sommes-nous pas suffisamment récompensés de nos fatigues ? et les âmes pieuses de la Propagation de la Foi ne doivent-elles pas se réjouir d'avoir contribué à cette bonne œuvre par leurs prières et leurs aumônes. Ce jeune homme fut enterré le 18 par M. Moreau, et tous jusqu'aux petits enfans assistèrent à la cérémonie.

LETTRE

DE M. MOREAU A MGR. L'ÉVÊQUE DE MONTRÉAL, SUR LA MISSION DU LAC ABBITIBBI, ETC. FAITE EN L'ÉTÉ DE 1839.

MONSEIGNEUR,

. . . .

Le vingt-quatre Juin, M. Poiré et moi, nous quittâmes Témiskaming, après dix-neuf jours de mission, pour nous rendre incontinent à Abbitibbi. Ce poste est à cinq jours de marche de Témiskaming, de l'autre côté de la hauteur des terres, sur la rivière Moose ; Abbitibbi est situé sur la rive Nord du lac du même nom, sur une pointe basse et stérile. Ce poste, quoique riche, en pelleteries est néanmoins assez mal bâti.

Le lac est peu profond, c'est pour cela que la navigation y est dangereuse, quand il vente : Il a 24 lieues de long, a des rives généralement basses, a de grandes baies et plusieurs îles qui ne paraissent pas fertiles Ses eaux sont mauvaises à boire et causent souvent des maladies graves, surtout aux étrangers. Le poisson blanc surtout y est très abondant.

Le bois est généralement petit à Abbitibbi ; le plus commun est l'épinette, le tremble, et quelques cêdres. La terre est une terre blanche très-peu propre à la culture.

Le nombre des sauvages ne m'est pas bien connu ; cependant il est plus considérable, m'a-t-on dit, qu'à Témiskaming ou à peu près égal.

Ils ont un language assez différent des autres sauvages des divers postes du diocèse de Montréal. Leur caractère est plus dur, aussi ils paraissent plus fermes qu'ailleurs. Leur habillement est généralement celui des Canadiens ; il est assez riche, mais mal-propre.

Le nombre des chrétiens est encore petit, mais ceux qui le sont, sont fervens, et paraissent fermes dans la foi. Les Abbitibbites infidèles ne sont pas très-empressés de venir à la mission, et même ils paraissent un peu fuir les missionnaires. Ce qui a engagé Mr. Poiré

à aller dans des îles assez éloignées du poste, pour baptiser les enfants d'un bon nombre d'Infidèles qui y étaient réunis, et qui n'osaient venir au poste, tant que nous y étions. Son zèle n'est pas demeuré infructueux : et le grand nombre que nous avons vu dans les derniers jours de la mission, le plaisir qu'ont paru leur causer nos conversations sur la religion, les invitations pressantes que nous leur avons faites, l'empressement qu'ils ont montré à venir aux dernières instructions, tout me porte à croire qu'il y a là un grand bien à faire, une autre année, et une abondante moisson à recueillir. Une fois instruits, ils seront dociles et, je crois, très fervens : si nous jugeons par ceux qui sont déjà chrétiens, il y a beaucoup à attendre d'eux.

Nous avons fait à Abbitibbi, cette année, vingt jours de mission, mais, comme je l'ai déjà observé, il n'y a que les derniers jours où nous avons vu beaucoup de monde, et c'est aussi dans ces jours qu'ils ont commencé à montrer un goût tout particulier pour la prière, Nous avons baptisé vingt six enfants et six adultes. Ces derniers ont reçu le baptême avec une grande ferveur ; quelques-uns même versèrent des larmes qui exprimèrent la foi vive dont ils étaient pénétrés.

Le local de la mission est très-génant à Abbitibbi. Nous y avons fait préparer le bois d'une chapelle, qui sera de même grandeur que celle de Témiskaming.

Après vingt jours de mission, nous avons quitté Abbitibbi. Les chrétiens ont paru très-affligés de notre départ. Le jour où nous devions les quitter, ils étaient sans cesse autour de nous, et semblaient ne vouloir pas nous quitter ; ils nous répétèrent souvent que nous les abandonnions trop tôt, qu'ils allaient s'ennuier et trouver bien longue notre absence. Quelques-uns surtout répétèrent longtemps avec un vif accent de tristesse : "Oh, combien est éloigné l'été prochain ! Ah, que courte a été notre joie ! demeurez donc encore quelques jours parmi nous." Nous leur dîmes que cela n'était pas possible, qu'il fallait aussi aller instruire d'autres sauvages, qui seraient sans doute aussi contents qu'eux de nous voir. J'ai quitté Abbitibbi avec regret, voyant ces sauvages prendre un goût si particulier pour nos instructions,

D'Abbitibbi, nous avons été au Grand-Lac. Le trajet en est de sept à huit jours de marche. La navigation en est difficile, à cause du rétrécissement de quelques rivières et du grand nombre de portages qu'il faut faire. Le Grand-Lac est dans l'Ottawa à neuf jours de marche de Témiskaming, en grand canot. (*a*) Il n'est pas aussi grand, que l'indique son nom ; cela vient, disent les Bourgeois d'une erreur dans la traduction des mots *kiki saking* qui, suivant eux, voudraient dire *large entrée*. Quoiqu'il en soit, il ne parait pas être d'une étendue très-considérable et n'est certainement pas le plus grand de ces endroits. Il est d'une forme irrégulière, ses eaux sont profondes et bonnes à boire ; il renferme grand nombre d'îles qui toutes sont bien boisées et paraissent être d'une excellente terre.

Ce poste de la société est situé à l'extrémité Est, sur la rive Nord. Il se compose de la maison du commis, d'un hangar, de deux autres petites maisons pour les hommes et de deux autres bâtiments pour le foin et les canots.

La terre est fertile au Grand-Lac, mais les sauvages ne la cultivent pas, du moins pour eux ; le bois y est beau et bien fourni ; on y fait du sucre d'érable. La chasse, dit-on, est assez abondante en hiver, surtout celle de l'orignal et du caribou, sans compter celle des pelleteries. La pêche est médiocre en été dans le Grand-Lac. mais elle assez abondante dans les autres lacs qui n'en sont pas éloignés.

Le poste est fréquenté par 139 chasseurs seulement, dont plusieurs demeurent à une distance considérable. Ces sauvages ont le même langage que ceux du Lac des Deux-Montagnes, avec une bien légère différence. Ils sont très-indolens, même paresseux et quelques-uns voleurs, dit-on. L'ivrognerie est considérable chez eux ; ce qui est un obstacle bien grand à leur baptême. Avec plus de moyens de subsistance, ils sont plus pauvres et bien plus sauvages qu'à Témiskaming.

(*a*) En hiver on y va en trois jours de marche, à travers le bois ; à ce que me dit le commis, qui assure l'avoir fait lui-même.

Les sauvages du Grand-Lac, comme ceux de tous les autres postes que nous avons visités, veulent être chrétiens, mais le plus grand nombre de ceux que nous avons vus, ne montre pas une très-grande ardeur pour le devenir. Ils sont assez doux, assez dociles devant nous, promettent beaucoup, mais sont peu fiers de tenir parole. Cependant je crois qu'avec le temps, ils deviendront, eux aussi, de bons chrétiens, surtout ceux qui sont au Nord et au Nord-Est du poste. Ces derniers sont laborieux, et, nous a-t-on dit, meilleurs chasseurs ; ayant moins d'occasions que ceux du Sud, ils ont des mœurs moins mauvaises ; quelques-uns, que nous avons vus en revenant du Lac à la Truite, nous ont donné assez bonne espérance pour une autre année.

Nous n'avons baptisé là que deux adultes, un jeune homme mourant que nous avons enterré peu après, et une autre personne menacée, aussi elle, d'une mort prochaine, Vingt-six enfans ont reçu le baptême, et il en reste encore un bon nombre que nous n'avons pas pu voir. Plusieurs commencent à savoir leurs prières, et seraient en état d'être baptisés à une autre mission ; ils sont à l'épreuve.

L'habillement de ces sauvages est plus généralement à la *sauvagesse*, que celui du Lac des Deux-Montagnes. Il est très-pauvre et très mal-propre. Il n'ont généralement d'autre demeure, que quelques écorces qu'ils mettent sur de petites perches pour se garantir du soleil, et un peu de la pluie. Leur lit est la terre, leur couverture leur capot ou une bien mauvaise couverte.

Nous avons fait là, comme ailleurs, les instructions dans le hangar de la société. Il est assez propre, cependant les peaux, les pelleteries que l'on voit partout dans ces hangars, sont peu propres à édifier, et il serait à souhaiter que l'on eut partout un lieu uniquement destiné aux exercices du culte.

Nous avons fait là, cette année, en deux temps différents, douze jours de mission. Les sauvages ont jeûné, parceque nous n'avions rien à leur donner.

Nous avons quitté le Grand-Lac, pour nous rendre au Lac à la Truite où Votre Grandeur nous avait recommandé de faire mission

aussi cette année. Le Lac à la Truite est à quatre jours de marche, au Nord Est, à peu près du Grand-Lac. Le trajet n'en est pas très-difficile, il y a cependant plusieurs longs portages. On peut dire que ce lac est la source de l'Ottawa quoique cette rivière sorte d'un autre petit lac intermédiaire,il n'y a cependant, qu'un très-court portage entre celui-ci et le lac à la Truite. Il est beau ; sans être très-grand, il présente néanmoins une surface d'eau assez considérable. Il m'a paru à peu près, de forme ronde ; il renferme plusieurs îles assez considérables qui sont belles et paraissent fertiles. Les eaux de ce lac, sont très-claires, profondes et bien bonnes à boire. Le poisson n'y est pas très-abondant, mais, en retour, il est gros et bon. On y prend très-peu de truites.

Le Fort de la Compagnie est construit vers le milieu, sur une pointe qui s'avance en face d'une jolie petite île ; c'est là un lieu de sépulture pour plusieurs sauvages. Deux petites maisons et deux hangars aussi petits composent le poste de la société, en cet endroit. Ce poste a toujours été aux soins d'un commis. Le sol, comme au Grand-Lac, y est fertile, les légumes surtout y viennent parfaitement bien ; mais là, comme ailleurs, les sauvages ne cultivent point ; aussi ils ne demeurent au poste que le temps nécessaire, pour livrer leurs pelleteries, recevoir leurs provisions et pour faire leurs fêtes, ce qui n'arrive que trop souvent pour leurs âmes et leurs moyens. Soixante et quinze âmes seulement fréquentent ce poste. La presque totalité n'avait encore jamais vu de prêtre avant notre arrivée, cependant ils avaient déjà entendu parler de la prière, et regardaient les priants comme leur étant bien supérieurs. C'est, sans doute, d'après cette idée, qu'ayant un jour enterré dans un même lieu, deux enfants dont l'un avait été baptisé, ils en retirèrent bientôt l'infidèle, en disant, qu'ils pensaient mauvais de laisser ainsi, dans un même lieu, celui qui n'avait pas été baptisé avec l'enfant du grand manito. Ce qu'ils firent, dit-on, sans déranger le moins du monde celui qui avait reçu le baptême.

Les sauvages de ce poste, avec bien des moyens de vivre, ce semble, sont d'une pauvreté entière ; ils sont très-adonnés à la boisson

et très-paresseux. Ils paraissent n'avoir aucun culte religieux, n'ayant encore été instruits par personne, ils sont d'une ignorance profonde. Cependant ils ont montré une docilité, un zèle pour la prière, un désir de s'instruire que jamais nous n'avions pensé trouver dans de pareils sauvages.

Nous les avons tous vus, excepté cinq qui n'ont pu, probablement, savoir notre arrivée dans ces lieux. Nous avons baptisé tous les enfants au nombre de douze seulement, appris les prières à plusieurs adultes qui seront probablement en état d'être baptisés une autre année.

Suivant les ordres de Votre Grandeur, nous avons planté au lac à la Truite, une Croix, signe qu'ils n'avaient, la plupart du moins, encore jamais vu. Ils ont témoigné le plus grand contentement de voir élever chez eux, comme ailleurs, le signe de notre rédemption ; ont assisté avec empressement à la cérémonie de la plantation et ne se sont retirés que longtemps après. Cette Croix ne fut pas un sujet de contentement pour les sauvages seulement, mais bien encore pour quelques Canadiens qui, demeurant dans ces endroits depuis longues années, avaient oublié les prières même les plus familières aux catholiques.

Oui, s'écriait un vieillard, qui, depuis très longtemps, n'avait pas vu, ou n'avait pas voulu voir de prêtres, oui, nous sommes heureux, nous aussi ; J.-C. vient nous chercher jusque dans ces lieux reculés. Cette Croix me rappellera sans cesse que je suis chrétien, voilà ce qui me consolera dans mes peines ; c'est ici, oui, c'est au pied de cette Croix que je veux prier et penser désormais à mon salut. Ce bon vieillard que l'on nous avait dit, par avance, devoir se cacher et refuser de nous voir, touché, sans doute, de la grâce, fit un retour sur lui-même, et ne perdit pas un instant du temps que je pus lui donner pour l'instruire ; il me demanda quelques petits objets religieux qui pussent l'aider à servir Dieu pendant l'année, et m'annonça avec conviction que, si Dieu lui donnait encore la vie, il descendrait, une autre année, avec nous pour s'instruire des vérités de la foi et travailler à son salut le reste de ses jours.

Tels sont, Monseigneur, les prompts effets que produisit la prédication de l'Evangile dans ces lieux reculés.

Nous n'avons pu faire, au Lac de la Truite, que sept jours de mission, mais les sauvages ont tout-à-fait bien profité de notre visite, et je crois, que ces sauvages, quelque méchants qu'ils aient été par le passé, seront par la suite de bons et de fervens chrétiens. "Remer-" ciez, nous ont-ils dit à notre départ, remerciez celui qui *veille sur* " *la Prière* (c'est ainsi qu'ils appellent l'évêque) et dites-lui que " nous sommes très-contents d'embrasser la Prière ; qu'il ne nous " oublie pas ; qu'il nous envoie toujours des robes noires ; venez en-" core vous autres,venez toujours et nous vous écouterons bien." Nous leur dîmes quelques paroles d'encouragement:nous leur recommandâmes,en partant, de quitter aussitôt le poste, à cause des occasions de péché ; ce qu'ils ont fait aussi promptement que possible,nous a dit un homme de la Société, sans vouloir prendre la moindre quantité de rum, bien qu'il en ait été offert à quelques-uns.

Ce poste est à quatre jours de marche des missions du St.Maurice, et il est possible d'y aller en moyen canot.

Outre les postes que nous avons visités cet été, je dois dire à Votre Grandeur, qu'il y en a encore deux autres qui dépendent de Témiskaming :ce sont le Lac des Sables et un autre peu considérable dont j'ai oublié le nom. Le nombre des sauvages, qui fréquentent ces postes, n'est pas très-grand,m'a-t on dit, mais ils désirent le missionnaire et en ont un grand besoin. Le lac des Sables est à six ou sept jours de marche du Grand-Lac, au Sud-Ouest, je crois ; l'autre est peu éloigné du premier. En hiver, on peut aller au Lac des Sables, en voiture, en six ou sept jours, du Lac des Deux-Montagnes.

Je ne terminerai pas ce rapport, sans soumettre à Votre Grandeur le mode d'instruction que nous avons suivi, pendant cette mission.

Les messes commençaient ordinairement à 6½ heures. La prière du matin se faisait en sauvage, pendant la première messe. On chantait ensuite, en leur langue aussi, des cantiques qui sont de vraies et bonnes instructions sur les différents mystères. Le tout

se terminait par une prière à la Ste. Vierge (*memorare etc.*) et un *Pater* en l'honneur de St. François Xavier, avec le verset ordinaire : *St. Frs. Xavier, priez pour nous,*—le tout en leur langue. Dans la matinée, j'enseignais les prières pendant une heure ou une heure et demie, puis M. Poiré, pendant environ le même temps, faisait une instruction, ou expliquait le catéchisme et les principales vérités de la foi. Après le diner, il y avait pareillement deux instructions, suivies du chapelet et de la prière du soir, qui se récitaient en commun au pied de la Croix du lieu.

Le peu de temps qui restait libre était employé à confesser, baptiser et répondre aux autres différents besoins des sauvages. La prière en français se faisait aussi tous les soirs en commun avec une lecture spirituelle pour les Canadiens.

A peu près tous les jours ont été employés de cette manière.

J'ai l'honneur d'être, etc., etc.

On pourra juger des dispositions chrétiennes de ces sauvages par ce discours d'adieu que fit l'un des principaux catéchumènes du Lac Abbitibbi. Ce fut le 12 août, au moment du départ, après la messe, le chapelet et la dernière instruction du missionnaire, que l'un d'eux prononça le discours suivant que nous rapportons dans son style naturel.

" Merci, grand merci de ce que je t'ai vu, toi l'habillé en noir. Je te remercie de tout mon cœur de ce que tu es venu sanctifier notre terre sur laquelle je fais pitié parce que je ne connais pas le bien. Tu m'as fait charité aujourd'hui en sanctifiant mes enfans par le Baptême. Tu m'as donné la lumière. Assurément ma vie est dans une nuit bien obscure, lorsque je vis au milieu des bois ; mais voilà ce que je ferai : je m'efforcerai de quitter ma mauvaise vie. Et toi, mon père, ne te décourage pas de ce que je ne connais pas beaucoup la prière. A présent que j'ai entendu la parole de celui qui délibère de nous, je suis content ; et je vais m'efforcer d'observer ce que je t'ai entendu dire. Et aussi, en quelque lieu qu'il soit celui qui veille sur la prière dans vos terres, nous le saluons bien ; nous le remercions de ce qu'il nous a fait parvenir la lumière, et nous pensons qu'il ne fera pas autrement un autre été. Nous pensons qu'il nous prendra encore en compassion. Voilà tout ce que nous avons à te dire. Nous te saluons bien et te remercions, moi Aianimikwane, lui Watakani (c'est un vieillard respectable) et nous tous les hommes et aussi nos femmes."

MISSION

DU LAC TÉMISKAMING, ETC., EN 1840.

La Mission que MM. Moreau et Bourassa firent au Lac Témiskaming et autres postes, en l'été de 1840, fut aussi consolante et aussi fructueuse qu'aucune de celles des années précédentes,quoique les bourgeois de la Compagnie du Nord-Ouest aient, à la suite de la visite d'un ministre protestant, montré des dispositions un peu moins favorables aux travaux des missionnaires. Le refus d'un hangar de la compagnie, pour les exercices de la mission au poste Témiskaming,força les missionnaires à se construire une pauvre chapelle d'attente et à y dresser provisoirement un autel pour la célébration des saints-mystères. Cette bâtisse n'était encore qu'ébauchée, pour ainsi dire,et assez mal couverte en planches ; ce qui laissait les assistants exposés à toutes les incommodités de la saison, et obligea souvent les missionnaires à interrompre leurs exercices à cause de la violence du vent ou de la pluie, quelquefois même à craindre de ne pouvoir terminer la messe sans quelqu'accident grave. Cependant Dieu prit soin de son autel et de ses disciples, et on n'eut aucun malheur à déplorer.

Les deux Missionnaires étaient arrivés à Témiskaming le 12 juin, après 17 jours de marche. Ils travaillèrent dans ce poste et aux deux autres missions du Grand-Lac et du Lac à la Truite jusqu'au 20 d'août, sans aucun relâche ; ce qui forme la plus longue mission qui ait encore été donnée à ces diverses tribus sauvages.

Laissons maintenant parler le missionnaire lui-même.

"Je ne dirai que quelques mots des sauvages qui fréquentent le poste de Témiskaming. Ce que j'en dirai, cependant, suffira, je crois, pour faire concevoir une idée juste de cette partie des missions.

" On peut diviser les sauvages de Témiskaming en trois classes : 1°. les bons chrétiens ; 2°. les chrétiens au service de la Société, surtout ceux qui voyagent pour elle, ; 3°. enfin, les infidèles.

" Quant aux premiers, ils augmentent en vertus à mesure qu'ils s'instruisent ; on peut dire d'eux tout le bien possible, sans craindre de se tromper ; s'ils commettent des fautes, c'est sans le savoir, ou

c'est qu'ils ne connaissent pas encore le moyen de les éviter : ils sont vraiment une consolation très-grande pour le missionnaire. Cependant on sent assez que, tant que la mission se fera, comme elle s'est faite jusqu'ici, ils n'auront que peu de moyens de s'instruire, et de produire les fruits que l'on devrait naturellement attendre d'eux.

" Les seconds sont dans un état bien propre à faire peine. Ils ne sont certes pas tous méchans ; il y en a beaucoup parmi eux qui seraient aussi de fervents chrétiens. Mais comment faire ?.,... Ils sont employés (et pour plusieurs, contre leur gré,) prèsque tout l'été à voyager ; en sorte que nous ne les voyons,pour ainsi dire, qu'en passant. C'est dans ces voyages qu'ils contractent les mauvaises habitudes qui les rendent insensibles, et qui leur font perdre, à la fin, jusqu'au désir de s'instruire. De ce nombre, sont aussi les enfants auxquels le missionnaire ne peut pas donner autant de soin qu'il faudrait.

" Parmi les infidèles, il y en a qui n'ont d'autre culpabilité de leur infidélité, que de n'avoir pas fait assez d'efforts pour voir les missionnaires, ou qui ont trop craint de jeûner au poste en assistant à la mission : ceux-ci deviendront chrétiens, je crois, sitôt que le missionnaire pourra les voir et les instruire ; ce qui pourrait se faire, avec une autre méthode de visiter ces missions. D'autres ont vu les missionnaires, plusieurs même ont appris et savent leurs prières ; mais ils ont des vices qu'ils ne détruisent pas beaucoup et dont ils ne se corrigeront que lorsque les missionnaires pourront les suivre de proche et les presser fortement. D'autres enfin sont encore idolâtres, et tiennent fort à leurs superstitions, quoiqu'ils ne le fassent pas voir devant nous.

" Cependant, j'ai cette confiance en la grâce (qui agit puissamment sur les sauvages de ces contrées), que les fruits croîtront rapidement, et que le grand nombre entrera dans la voie du salut. Il n'y en a pas un très-grand nombre qui ait assisté cette année à la mission. Mais ceux qui s'y sont rendus,ont pris une ardeur et un goût tout nouveaux pour les instructions.A mon retour du Grand-Lac, je me suis appliqué surtout à instruire les voyageurs, et à leur faire bien compren-

dre quel est l'état déplorable du pécheur, qui vit dans le péché avec les moyens d'en sortir, et l'obligation indispensable où ils étaient de revenir à Dieu. J'eus la consolation de voir la grâce produire des effets extraordinaires sur ces pauvres âmes qui n'avaient pour ainsi-dire jamais pensé à ces vérités ; mais il me fallait l'épreuve, et je crains bien qu'elle ne soit trop longue, et que l'impression, que firent alors ces vérités, ne s'efface avant de pouvoir en retirer le fruit. Voilà l'inconvenient qu'il y a de ne voir ces gens qu'en passant. Je puis assurer que j'ai laissé les Témiskamings cette année dans un élan religieux, un enthousiasme extraordinaire. Oh ! que je regrettais de ne pouvoir rester plus longtemps auprès d'eux, et d'avoir les moyens de continuer une mission qui leur eut été si avantageuse !

" J'ai fait,cette année,à Témiskaming,12 baptêmes d'enfants ; il y a plusieurs adultes qui seraient suffisamment instruits pour être baptisés, mais que je crois devoir éprouver encore. Il n'y a eu que 2 premières communions.

" Il y en a plusieurs autres qui, avec quelques instructions particulières,auraient été en état de communier d'une manière très-profitable ; mais je n'ai pas eu le temps de le faire cette année. Telle est la position du missionnaire, qu'il ne peut prendre soin des uns sans négliger les autres.

" J'ai fait 3 mariages, et ai suppléé les cérémonies à 7 autres. Il y a avait deux adultes de morts dans le courant de l'hiver. Leurs corps avaient été enterrés dans leurs terres de chasse ; j'ai dit aux parens ce qu'il fallait faire, sans avoir pu y aller moi-même.

"Je dirai un mot sur ceux de mes néophytes de Témiskaming qui ont été à Moose,cette année.On sait qu'il est monté un ministre protestant à ce dernier poste. On a essayé, à plusieurs reprises, de tromper les sauvages sur son compte, en disant qu'il était un prêtre, lui aussi. A Moose, le ministre alla lui-même trouver mes chers enfans en J. C. pour les engager à assister à ses instructions. Voici ce qu'ils ont répondu : " nous ne te connaissons pas ; nous ne sa-
" vons pas ce que tu es, ni ce qu'est la prière que tu enseignes. Nous
" savons bien cependant que nous avons notre père qui, dans ce mo-
" ment, doit être à notre poste, auprès de nos frères ; quand nous

" l'aurons vu, il nous dira si nous devons t'écouter; et alors nous " lui obéirons." Plusieurs, importunés des instances de ce prédicant, se bouchaient les oreilles pour ne pas l'entendre; ils se fermaient même les yeux pour ne pas le voir. Telle fut leur conduite, m'a-t-on assuré, à l'exception d'un seul qui, une fois par curiosité, entra dans la chambre du ministre; suivant, en cela, l'exemple de quelques Canadiens qui, malheureusement, ne se firent pas un scrupule de donner ce pernicieux scandale.

"Il en fut ainsi, lors de la passée du ministre, au printemps, lorsqu'il les assembla et leur parla. On les fit entrer malgré eux. Mais ils ne l'écoutèrent pas, quelques-uns même refusèrent de le voir et de lui donner la main; ils aimèrent mieux fuir.

"Je marquai à tous la conduite qu'ils devaient tenir à cet égard.

"Enfin, le 20 d'août au soir, je terminai la mission par un discours d'adieux, et de recommandations; puis, je mis ces chers néophytes sous la protection de Marie, et récitai avec eux le chapelet.

"De bonne heure, le lendemain, nous fimes tous nos préparatifs et, après avoir salué les bourgeois et d'autres, nous nous avançâmes vers le rivage. A ma grande surprise, je trouvai tous mes sauvages, rangés sur deux longues files, les hommes d'un côté, et les femmes avec les enfans de l'autre, ne laissant, jusqu'au canot, qu'un assez étroit chemin par où nous devions passer. Je les saluai avec attendrissement. Ils étaient tous dans un morne silence, ne disant pas une parole. Chez eux, c'est le signe de la plus grande douleur. De mon côté, je ne pus m'empêcher d'éprouver une bien vive émotion, en m'arrachant à ces chères ouailles; je m'embarquai, en priant Dieu de prendre lui-même ces nouveaux chrétiens sous sa miséricordieuse protection. Le guide donna le signal du départ; aussitôt, tous les guerriers, qui avaient préparé leurs fusils, firent un feu roulant, puis cette foule, attachée au rivage, nous suivit des yeux, jusqu'à ce que nous fûmes hors de la portée de la vue. Cette manière de nous congédier était nouvelle chez cette peuplade."

Le même missionnaire cite le trait suivant qui montre combien est vive la foi de ses chers néophytes et combien une semblable vertu est propre à attirer la protection du ciel.

" Dans notre trajet de Témiskaming au Grand-Lac, je pus, dit M.
" Moreau, apprécier les disposions de quelques-uns de mes sauvages.
" Notre canot n'était plus bon à rien, tant il était vieux et usé ; aussi
" nos hommes étaient tout surpris de voir que l'on pût naviguer en-
" core,et me témoignaient souvent leur appréhension de ne pouvoir se
" rendre au poste, tant était grand le danger où nous étions de périr
"dans une si fragile embarcation.Ne pouvant y remédier,je les rassurais
" de mon mieux,et leur faisais espérer que Dieu,pour qui nous travail-
" lions,nous préserverait de tout accident et nous conduirait lui-même.
" J'avais, dans mon canot, deux sauvages de Témiskaming,qui com-
" plettaient mon équipage ; (ils étaient chrétiens.) Au milieu de no-
" tre perplexité, ils étaient toujours calmes et ne paraissaient pas
" appréhender ; sans faire semblant de rien, je dis à mon interprête
" de s'informer de ce qu'ils pensaient. Celui-ci me répondit que,
" depuis plusieurs jours, il leur entendait répéter qu'ils savaient
" bien que par la prière on obtenait tout, qu'ils voyaient leur père
" prier, que tant que l'on prierait dans notre canot, il n'y avait rien
" à craindre. Ils ajoutèrent : nous n'aurions jamais fait une journée de
" marche, au service de la Société dans un tel canot.

" Je fus édifié de la foi et de la confiance qu'avaient ces bons sau-
" vages. J'en profitai moi-même, et m'en servis encore pour encou-
" rager mon guide et mes autres hommes qui, quelquefois, ne parais-
" saient pas être aussi confiants. La foi, la confiance en Dieu,la crain-
" te du péché, l'amour de la prière se font remarquer à un haut dé-
" gré dans un bon nombre des sauvages de Témiskaming."

MISSION

AU GRAND-LAC, PAR M. H. MOREAU, PTRE. MISSIONNAIRE.

Aussitôt arrivé au Grand-Lac, le 30 juillet 1840, je rassemblai les sauvages pour la prière du soir. Je m'informai exactement de la conduite [qn'avaient tenue mes enfants depuis mon départ, surtout au retour des canots de Moose, époque de boisson : mais j'appris avec consolation que tout s'était bien passé

et que mes désirs avaient été accomplis. Aussitôt je commençai les exercices de la mission. Cependant le grand nombre d'obstacles de tout genre que j'éprouvai, me força à annoncer mon départ plutôt que je n'aurais voulu et me fit laisser ce poste sans y faire grand-bien. Je ne puis dire positivement à qui en est la faute ; mais ce que je sais, c'est que les sauvages ne sont pas les seuls coupables. Je vis un assez bon nombre de sauvages, mais je ne les vis, la plupart, que très-peu de temps. J'en vis plusieurs pour la 1ère fois qui me parurent bien disposés, et qui assisteront à la mission une autre année, m'ont-ils dit.

Quelques jours avant mon arrivée du Lac à la Truite, un vieillard qui autrefois avait vu M. de Bellefeuille, mais qui n'avait pas été baptisé, se sentant bien malade, se fit apporter de fort loin, par ses enfants, pour s'instruire et recevoir le baptême, s'il le pouvait. M. Bourassa l'instruisit par interprête autant qu'il put et l'ondoya ; le surlemain, il était mort. J'arrivai quelque temps après ; je ne manquai pas de profiter de cette occasion pour instruire cette famille et l'engager à la reconnaissance envers Dieu.

Au Grand-Lac, je baptisai tous les enfants ainsi qu'un adulte. Je ne pus faire faire qu'une seule première communion. Il y a, dans ce poste, plusieurs bonnes personnes, assurément ; mais il y a aussi bien des méchants, qui se convertiront sans doute avec la grâce de Dieu. Cette année même, il y a un de ces Indiens qui a tué et mangé deux sauvages d'Abbitibbi, dont il a apporté les chevelures au poste......

Le temps que je passai en cet endroit, j'occupai mes hommes à nous construire un canot pour descendre à Montréal............

Après avoir donné aux sauvages les instructions que je pus, et leur avoir fait les recommendations les plus pressantes, je les quittai dans d'assez bonnes dispositions, du moins, je le crois, pour le plus grand nombre.

Parmi ces sauvages et à une petite distance du Grand-Lac, il y a un vieillard qui, avec son fils, a tué et mangé sept hommes, (dont un était blanc.) Il n'assiste pas aux missions et ne vient jamais au poste, quand il sait que le missionnaire y est. A peine étions-nous partis, qu'il s'embarqna avec sa famille, composée de cinq ou six personnes, et

sembla nous suivre. Cependant nous nous arrêtâmes bientôt pour faire portage. Alors le vieillard se cabana au bord du bois. Pendant que mes hommes faisaient portage, je me déterminai à aller voir ce vieil anthropophage, pour reconnaître s'il y aurait moyen de le faire entrer, lui et sa famille, dans le bercail des agneaux chrétiens. Ce ne fut pas sans crainte, je l'avoue, que je fis cette tentative ; car je savais que mon homme était fort friand de chair humaine. Je l'abordai avec quelque précaution ; je l'entretins, du mieux que je pus, de Dieu, de l'âme, de la mort et de ses suites, etc. Dieu fit qu'il m'écouta, même assez volontiers ; il me dit qu'il savait bien qu'il mourrait, puisqu'il voyait mourir les autres, mais qu'il ne savait pas ce qui lui arriverait après sa mort, qu'il désirait bien n'avoir pas de malheur là-bas. J'en pris occasion de lui parler de l'enfer. Je lui fis même quelques reproches de ce qu'il n'assistait point aux missions ; il me promit d'y venir une autre année.

Finalement il parut content de la petite visite que je lui faisais : il me remercia, et me promit de penser sérieusement à ce que je lui avais dit. Le fils surtout, et sa femme parurent très-frappés, et regrettèrent beaucoup de n'être pas encore venus aux missions. Je les quittai ; ils vinrent me reconduire presque jusqu'à mon canot. La figure de ce vieux sauvage est peut-être la plus féroce que j'aie jamais vue. Mais espérons que le christianisme l'adoucira, et que la grâce surtout amollira son cœur.

MISSION

DU LAC À LA TRUITE, PAR LE MÊME.

Je fis huit jours de mission à ce poste (Lac à la Truite) ; je ne vis pas tous les sauvages, mais j'en vis un bien plus grand nombre que je ne m'y étais d'abord attendu. Plusieurs d'entr'eux n'avaient encore jamais vu de prêtres. Ils assistèrent avec beaucoup d'application à toutes mes instructions et furent tous extrêmement frappés des vérités de la religion, surtout des fins dernières.

J'en ai laissé grand nombre assez instruits pour être baptisés l'an prochain. Je ne me hâte pas de leur administrer le saint baptême, par-

ce que, outre que ce retard leur fait désirer davantage ce sacrement, ce délai me parait aussi leur être nécessaire, vû que les vérités de la religion sont si nouvelles pour ces peuples barbares, qu'ils sont longtemps, (à moins de dispositions miraculeuses,)sans pouvoir,même avec la meilleur volonté,s'en former une idée catholique. Au reste, l'abandon dans lequel ils sont laissés après le départ du missionnaire est si long,les occasions de perversion,surtout d'idolatrie,sont si fréquentes, que je préfère aller lentement. Je prends toutefois, toutes les précautions nécessaires pour que personne ne meurt sans le baptême, s'il le désire.

Jamais enthousiasme ne fut plus grand, je crois, chez les sauvages infidèles que chez eux ; tellement qu'à mon départ, ils voulaient tous me suivre jusqu'au Grand-Lac. Je leur dis que je préférais qu'ils restâssent dans leurs terres de chasse ; qu'en le faisant ils me feraient plaisir ; ils cédèrent à mon désir.

Je n'ai dit la messe,à ce poste, que le dernier jour (dimanche), dans une chapelle de branches que je fis préparer au milieu du bois, à une petite distance de la Croix du lieu. Les maringouins et les moustiques ne manquaient point ; mais nous étions à l'abri du vent, et dans le temple de la nature. J'y baptisai aussi les personnes que j'avais préparées, 7 enfants,et une vieille sauvagesse qui montrait une ardeur extraordinaire pour s'instruire. J'en rendis un certain nombre cathécumènes en leur donnant des chapelets : ils seront baptisés l'an prochain, s'ils persévèrent. Un instant avant mon départ, je les conduisis tous à la Croix, pour y faire la prière, y chanter quelques cantiques, et réciter le chapelet. J'y fis aussi mes recommandations et les engageai à persévérer dans leurs bonnes dispositions. Alors un vieillard de la troupe se leva et me dit : " Mon père, écoute ; je te " remercie (au nom de tous) des peines que tu te donnes pour nous. " Je n'avais pas encore bien compris ce que veut la *prière* que tu " nous apportes ; maintenant, je comprends qu'il nous faut quitter " nos mauvais vices pour appartenir au bon Manito et être baptisés.

" Le rum, qui nous rend fous et méchants, nous a été apporté " par les blancs. J'ai souvenance, moi, qu'il y a bien des années " nous n'en avions pas, et nous étions mieux que ne nous sommes

" à présent ; nous n'en avions pas dans ce temps, et nous nous en " passions ; nous pouvons le faire encore, assûrément. Va donc re- " voir les tiens ; mais n'oublie pas tes enfans ; nous penserons tou- " jours à toi, prie pour nous." Ce sont à peu près les paroles que je pus comprendre. Je leur fis le signe d'approbation, et je me dirigeai vers mon canot, où je leur dis adieu. Je partais, lorsque la *vieille* que j'avais baptisée, se faisant conduire, s'avança jusque dans l'eau pour me tendre la main et me dire : " Mon père, oh,que " je suis contente ! ne crains point, je conserverai mon baptême."

MISSION

AU FORT—WILLIAM.

La mission que MM. Moreau et Bourassa donnèrent au Fort-William fut aussi très-fructueuse. Voici comme M. Moreau en parle dans son itinéraire.

" Je vis au Fort-William presque tous les sauvages qui fréquentent ce poste. Ces sauvages sont encore très-ignorants, car ils n'ont été instruits que rapidement par feu M. de Bellefeuille à une mission, et encore plusieurs ne s'y sont pas trouvés. Cependant ils ont plus d'idées sur la religion que les autres ; ce qui est dû aux rapports qu'ils ont avec les sauvages du Lac des Deux-Montagnes.

"Quelques instants après mon arrivée, le chef entra chez moi, et me dit :"Mon père,je veux te dire un mot."Parle, mon fils,lui dis-je.— " Nous sommes peinés de ce que, jusqu'ici, nous n'avons toujours que " très-peu de temps de mission,ce qui fait que nous n'avons ni le moyen " de nous instruire.ni le temps de nous confesser tous; je viens donc te " demander si tu auras pitié de nous cette année,et combien de temps " nous pourrons te voir." Je lui répondis que mon intention était de leur être utile, et que, s'ils avaient les moyens de demeurer au poste, je me proposais de passer dix jours chez eux. " Grand merci, mon " père, me dit-il, nous sommes très-contents, et nous saurons jeûner, " s'il le faut."

J'ai fait, à ce poste, neuf jours d'instructions, je n'ai rien épargné pour inculquer à ces sauvages les principales vérités de la religion ; je

me suis efforcé, autant que possible, de leur inspirer l'horreur du crime, surtout de celui qui se commet avec scandale. Je puis dire avec vérité que ces pauvres sauvages ont fait les plus grands efforts pour profiter des instructions, et que la grâce, en même temps que nous les instruisions, produisait un changement bien marqué sur un grand nombre. Cependant, malheureusement, il en reste encore quelques-uns auprès desquels il y a encore beaucoup à faire ; ils paraissent bien enracinés dans leurs mauvaises habitudes. Malgré cela, j'ai de très-grandes actions de grâces à rendre à ce Dieu bon, qui a bien voulu se servir d'un ministre aussi indigne que moi, pour donner l'élan vers la vertu, à ces pauvres âmes qui étaient si exposées à périr."

APERÇU DE LA MISSION

ET DE LA VISITE ÉPISCOPALE, FAITE LE LONG DE L'OTTAWA, DANS LE COURS DE L'ÉTÉ DE 1840.

MONSEIGNEUR IGNACE BOURGET, Evêque de Montréal, dont le zèle est si connu de tous ses diocésains, désirait depuis longtems visiter les nombreuses missions établies le long de la Grand'Rivière, autrement appelée la rivière des Outaouais ou l'Ottowa. Afin que cette visite eût plus de succès, il avait adressé au ciel des prières ferventes, et avait engagé les bonnes âmes à en faire autant, sachant bien que c'était le moyen d'obtenir la bénédiction de Dieu sur l'exécution de ce dessein. Il avait aussi à cœur de connaître le nombre de ses ouailles, dans cette partie intéressante de son vaste diocèse, et de voir si beaucoup souffraient par la privation des secours spirituels. Enfin l'année dernière, le digne évêque eut la consolation de pouvoir réaliser ses désirs. La Propagation de la Foi, qui fait tant de bien dans le diocèse de Montréal, comme partout ailleurs où elle est établie, ayant voté une somme de £ 200 pour les frais et préparatifs de cette visite, Monseigneur envoya d'avance plusieurs missionnaires le long de cette rivière pour y préparer les catholiques de cette contrée. Munis de pouvoirs très-amples, ils partirent de Montréal le 12 août au matin, après avoir célébré la messe pour le

succès de leurs travaux, et reçu la bénédiction du premier pasteur. Ces missionnaires étaient M. Amiot curé de St. Cyprien, M. Girouard curé de Ste. Marie, MM. Prince et Truteau prêtres de l'évêché, et M. Desautels, alors vicaire à Ste Marie. Ils avaient avec eux M. Plamondon jeune ecclésiastique de l'évêché ; le quel devait suivre les missionnaires qui se rendaient dans le poste le plus éloigné, afin d'y catéchiser et de prendre soin du temporel.

Dès le second jour, ces messieurs étaient rendus à Bytown où ils reçurent une bienveillante hospitalité au presbytère de M. Cannon, et chez M. Taillon, commerçant tout-à-fait respectable de la place. Le lendemain, ils conférèrent avec M. Brady, prêtre attaché depuis trois ans à la déserte des postes de la rive nord de l'Ottawa, sur les moyens de bien remplir leur tâche, et, pressés de partir, ils n'eurent que quelques moments pour visiter l'intéressante ville de Bytown.

On sait qu'il y a à peine quinze ans que le Colonel By en commença les premiers défrichemens, dans un local parfaitement choisi entre les mille sites avantageux que fournit, dans un cours de près de 200 lieues, la belle rivière de l'Ottawa. Les deux chûtes qui forment deux rideaux si réguliers, les dix écluses qui se suivent sans interruption et semblent servir d'ailes aux berges de transport qu'elles élèvent à près de 150 pieds, les deux gouffres qui s'entrouvent au milieu de l'Ottawa et qui présentent l'apparence de deux chaudières, bien formées, dont les bouillonnemens retentissent au loin et font jaillir, sous les frimats de janvier, comme dans les chaleurs de juillet, une pluie incessante qui couvre près d'un mille en superficie ; d'un autre côté, la jolie église de Gatineau qui apparait gracieusement au milieu d'un bocage, à l'embouchûre de la rivière du même nom, puis, la vue d'une vaste campagne tantôt couverte d'un beau tapis vert qui promet de se transformer en une riche moisson, tantôt chargée d'arbres gigantesques, touffus, dont la cîme va se confondre avec la chaine bleuâtre des montagnes voisines, tout vous présente, de la citadelle de la Haute-Ville, la perspective la plus charmante, la plus pittoresque et en même temps la plus variée que vous puissiez

concevoir. Vous diriez que Bytown est Québec en miniature, réunissant même plus de merveilles naturelles dans un cadre plus rétréci. Mais qu'étaient-ce que toutes ces beautés pour des missionnaires qui voyageaient à la recherche des âmes, et qui ne pouvaient désirer de plus beau spectable que celui de l'empressement de leurs nouvelles ouailles à entendre l'évangile du salut. Aussi nos zélés prédicateurs s'arrachèrent bien vîte à toutes ces contemplations et s'acheminèrent vers les diverses portions du troupeau qui leur était confié. MM. Prince, Desautels et Brady se rendirent à l'église de Gatineau, township de Templeton, et MM. Amiot, Truteau et Plamondon se dirigèrent vers l'île des Allumettes dont ils étaient encore éloignés de plus de 40 lieues.

La première personne que les missionnaires rencontrèrent en arrivant à Gatineau fut une pauvre femme qui lavait son linge au bord de la rivière. " Dites à votre famille, à vos voisins que les prêtres sont arrivés !" Tel fut le premier bon-jour offert à cette inconnue qui, revenue de sa surprise, se hâta, comme la samaritaine, d'aller annoncer, chez elle et ailleurs, que réellement les missionnaires étaient arrivés. La nouvelle fut si bien accueillie que, dès le lendemain matin, les missionnaires se trouvèrent environnés d'une assez nombreuse congrégation avide d'assister à la messe, d'entendre la parole de Dieu et de confesser leurs fautes; ces consolations leur furent abondamment données. Les missionnaires avaient pris domicile dans la petite chapelle même, afin d'être plus à portée de satisfaire à tous les besoins spirituels de ces bonnes gens. Ce fut là que, pendant 12 jours, ils furent constamment occupés, du matin au soir, à prêcher, à confesser, à catéchiser, en un mot, à préparer tout le monde aux fruits de la visite pastorale, au grand ouvrage de la sanctification des âmes.

Les mêmes missionnaires se rendirent ainsi successivement dans les différents postes qui leur avaient été assignés, et partout ils trouvèrent les deux populations, canadienne et irlandaise, également empressées à profiter de leur saint ministère.

Ce fut à la suite de leurs travaux dans les townships de Buckingham, Templeton, Hull, Eardly, Onslow, Bristol, Clarendon, Litchfield et surtout au village d'Aylmer, que MM. Prince et Desautels visitèrent les nouvelles missions de la Rivière à la Pêche et du Lac Sainte-Marie, en pénétrant jusqu'à 20 lieues dans la profondeur des terres. Le cours de la rivière Gatineau, qu'ils eurent à remonter, est impétueux et traversé par de nombreux rapides ; tellement que, dans l'espace des premières vingt lieues, on ne compte pas moins de dix-neuf portages, qu'il faut franchir à travers des sentiers rocailleux et souvent très-escarpés. Mais les fatigues de semblables voyages sont amplement dédommagées par les belles dispositions des chrétiens qu'on y évangélise.

Effectivement, il y avait longtemps que plusieurs de ces postes n'avaient point été visités régulièrement, quelques-uns même ne l'avaient jamais été. Il fut donc bien consolant pour ces heureux missionnaires d'offrir l'auguste victime, livrée pour le salut de tous, sur une terre qui n'avait point encore été arrosée de ce sang divin ! Aussi, avec quelle joie ils prenaient possession de ces lieux, au nom de leur souverain maître ! Avec quel triomphe ils y arboraient l'étendard sacré de la croix ! Ce n'est pas pourtant que l'enfer ne s'opposât fortement aux œuvres de la grâce ; une fois surtout les missionnaires furent dans une vive inquiétude sur le succès d'une de leurs missions. On leur avait dit que l'endroit qu'ils allaient visiter était fréquemment le théâtre de bien graves désordres ; que la boisson, les querelles, le libertinage y régnaient avec empire ; que des ennemis de la foi y insulteraient au signe de notre redemption, s'ils osaient l'y élever. Nonobstant ces désolants présages, ils persistèrent dans leur projet, et se rendirent en ce lieu là même pour la fête du Saint-Nom de Marie. C'était déjà bien rassurant, pour les missionnaires qui avaient remarqué que les missions ouvertes aux fêtes et sous les auspices de la Vierge avaient généralement été les plus fructueuses, de pouvoir commencer celle-ci sous l'invocation même de son Saint-Nom. Aussi, pleins de confiance en celle qui se montra toujours le refuge des pécheurs, ils y célébrèrent joyeusement, en son honneur, l'auguste sacrifice de la messe, le dimanche dans

l'octave de la Nativité ; et pour mieux assurer le règne de leur Auguste Reine, d'un commun accord avec les habitans du lieu, ils donnèrent le nom de Lac Ste. Marie à cette place, qu'on appelait auparavant *Epitchiagan* ou *Lac Rond.* Un des premiers bons effets, qu'eut cette démarche,fut de faire cesser la rivalité qui existait entre deux ou trois individus, qui prétendaient à l'honneur de baptiser la place du nom de leurs femmes.

La prédication, la confession, les exhortations privées et publiques, tout dut être employé pour ramener à leurs devoirs, ces pauvres chrétiens, éloignés de tout secours religieux depuis leur entrée dans ces bois. Quelques-uns résistaient encore à la grâce ; il fallut menacer fortement toute la petite colonie de ne pas faire la plantation de la croix au milieu d'elle, s'il se trouvait un seul adulte qui refusât de prendre part à la mission, au moins en se confessant. — " Comment serions-nous sûrs," disaient les missionnaires, "qu'un pécheur aussi obstiné ne porterait pas une main sacrilége sur la croix que nous planterions en ces lieux ? Que savons-nous si, de nuit ou de jour, il n'insulterait pas au signe de miséricorde qui lui reprocherait sans cesse son endurcissement ? Que pourrait d'ailleurs, pour réprimer son audace, la voix de ses compatriotes, si les supplications des ministres de Dieu n'ont pu atteindre à son cœur ? Au reste,il ne faut souvent qu'un grand coupable pour attirer des maux épouvantables sur toute une population ; et, à la suite de tant de crimes qui ont souillé cette terre jusqu'ici l'empire du démon, c'est un devoir pour nous d'en purifier au moins tous les habitans, avant de leur confier les trophées augustes de notre religion." La grâce triompha enfin de toute résistance, et les missionnaires eurent la consolation de voir aux tribunaux de la pénitence ceux-là mêmes qui avaient juré de ne pas se confesser. Rien ne s'opposait donc plus à l'érection de la croix sur cette place, désormais bénite ; il ne s'agissait que d'en fixer le tems et le lieu.

Cette tâche était la plus aisée. A peine les missionnaires eurent-ils manifesté leur volonté, qu'avec une joie indicible ces chrétiens se mirent à l'œuvre. Abattre un arbre, l'équarrir, le façonner, décorer cette croix de quelques ornemens simples, y graver l'inscription commémorative du quantième de la première mission faite au

Lac Sainte-Marie(a),tout cela fut l'ouvrage de quelques heures ; et le jour même de l'exaltation de la Sainte-Croix (14 septembre,) vers les trois heures de l'après-midi, ce signe consolateur du pécheur repentant fut glorieusement arboré, sur un petit tertre qui domine tout le défrichement, et laisse apercevoir l'étendard du salut de tous les points de ce lac. On sent combien la pieuse cérémonie que l'on vient de mentionner, et qui eut lieu au moment du départ des missionnaires, dut leur inspirer de sentimens touchants et de paroles énergiques dans les adieux qu'ils adressèrent, du pied de la Croix, à cette population régénérée !

Ces bonnes gens ne savaient plus comment témoigner leur reconnaissance envers les prêtres qui avaient parcouru un si long chemin pour les visiter ; les hommes offraient le peu d'argent qu'ils possédaient ; les femmes préparaient des alimens pour le voyage ; mais les missionnaires ne voulurent rien accepter ; ils engagèrent seulement ces chrétiens reconnaissants à employer le faible surplus de leurs modiques ressources à la construction d'une chapelle d'attente et à l'entretien des familles les plus pauvres de cette mission.

Pendant leur séjour au Lac Ste. Marie, les missionnaires eurent la consolation de voir s'opérer des réconciliations publiques, des restitutions courageuses ; mais le trait de piété qui les toucha davantage fut celui d'un bon vieillard du nom de Léveillé,qui vint avec sa vieille épouse, réclamer humblement la consolation de se faire, un jour, prochainement peut-être, inhumer en terre sainte. " Privés de tous les secours de l'Eglise, éloignés de plus de vingt lieues de la résidence du prêtre, incapables de nous transporter jamais au-delà des montagnes que nous n'avons pu passer que bien difficilement, lorsque nous étions plus jeunes, il nous faut mourir ici sans sacrement, sans prêtre. Oh ! du moins à présent que vous nous avez communiés, venez bénir notre fosse et nous prierons pour vous." Le missionnaire à qui s'adressait cette demande ne dut pas hésiter à satisfaire un désir aussi pieux. Aussi s'empressa-t-il de traverser le lac avec le bon vieillard ; et, ayant fait entourer de quelques perches le terrain

(a) Le mot "Epitchagan"(paire de culottes,)employé dans la page précédente, désigne le petit chenail par lequel les eaux du lac Ste. Marie, qui auparavant portait le nom de "Waweyachkanch" (petit lac rond,) se déchargent dans la rivière Gatineau.

nécessaire pour deux fosses, il bénit, au milieu de cette famille en prière et en pleurs, le lieu de leur sépulture. Il y planta même une Croix, aux pieds de laquelle ces vertueux chrétiens se proposaient bien d'aller faire, tous les jours, leur préparation à la mort. Oh! qu'il y a d'heureux momens dans la vie d'un missionnaire! Assurément, si la joie de ces deux bonnes âmes fut grande, inexprimable, celle du prêtre ne dut pas être moindre.

La mission de la Rivière à la Pêche ne fut pas moins consolante que celle du Lac Ste. Marie. Quoique le nouveau défrichement, qui est à mi-distance, c'est-à-dire, à 10 lieues de l'embouchûre de la Gatineau, ne compte encore guère plus d'une huitaine de familles canadiennes; néanmoins il promet de devenir assez considérable en peu de temps.Monseigneur l'évêque de Montréal y a autorisé la construction d'une chapelle où les missionnaires pourront aller faire station deux ou trois fois l'année. Cette bâtisse est placée sur la terre de M. Ovide Bélanger, le cultivateur le plus influent et le plus zélé de l'endroit. Deplus, tout le long de la rivière Gatineau, on rencontre des établissemens disséminés sur l'une et l'autre rive; mais les fermiers qui y cultivent sont généralement pauvres, et surtout dans une grande détresse du côté des secours de la religion.

Pendant que ces deux missionnaires travaillaient dans les parties que nous venons d'indiquer, MM. Amiot et Truteau s'employaient égalcment au saint ministère,dans les postes qui se trouvent plus haut dans l'Ottawa, comprenant l'Ile du Grand-Calumet, le fort Coulonge,l'Ile des Allumettes,etc.Ils étaient arrivés à la première de ces missions le lundi,17 août à onze heures et demie du soir. M.Brizard,chez qui ils abordèrent, était absent depuis trois mois. Il était descendu à Québec pour y vendre le bois qu'il avait fait couper l'hiver précédent. Néanmoins les missionnaires furent très-bien reçus chez lui, et l'on eut pour eux toutes les attentions possibles. Les habitans de l'Ile ne tardèrent pas à être avertis de l'ouverture de la mission, et dès le lendemain ils y vinrent presque tous. Malheureusement l'on était alors dans le fort des récoltes; mais ce contretems n'empêcha point que, tous les soirs, la maison ne se remplit de fidèles qui venaient assister à la prière, qui se faisait dans le haut de cette maison que l'on avait convertie en chapelle. Cette prière était suivie d'une instruction ou d'une lecture de piété. L'on y voyait des personnes qui y

venaient régulièrement d'une lieue et un quart, d'une lieue et demie, et même quelquefois de deux et trois lieues,et qui s'en retournaient ensuite gaiement dans leur petit canot qu'elles se plaisaient à appeler leur *calèche*. Le matin, presque tous encore, après s'être hâtés de prendre un léger déjeûner, s'empressaient de venir entendre la messe, avant de retourner dans leur champ. La journée était employée à baptiser, à instruire et à confesser surtout les jeunes enfans qui se préparaient à la première communion et à la confirmation. Le dimanche, il y avait grand'messe et instruction, matin et soir,en anglais et en français, etc.

Le second jour de leur arrivée au Grand-Calumet, les missionnaires virent venir un petit canot de bois conduit par une jeune femme qui paraissait seule et bien fatiguée. Lorsqu'elle eut tiré son canot à terre, elle en sortit un jeune enfant de huit jours, qu'elle venait faire baptiser. Ils lui demandèrent où étaient les parents de cet enfant. Elle répondit qu'elle en était la mère, que son mari l'avait abandonnée dans le mois de janvier, que depuis ce tems elle avait vecu avec trois autres enfans, comme elle avait pu, et qu'il n'y avait que huit jours que le ciel lui avait donné celui-ci ; qu'ayant appris que les missionnaires étaient arrivés dans l'endroit,elle s'était empressée,malgré l'état de faiblesse où elle était encore, de venir faire baptiser son enfant. Les missionnaires admirèrent sa foi et son courage. Cette femme venait de deux lieues. Il lui fallut une partie de la journée pour se remettre de la fatigue. Elle s'en retourna ensuite, aussi contente que si elle eut remporté un trésor.

Le même jour, ils virent un pauvre malade qui paraissait mourant de consomption. Malgré son état de grande faiblesse, il était venu à pied d'une lieue et demie pour rencontrer les missionnaires, tant il désirait avoir les secours de la religion ! Aussi, comme il témoigna de joie et de satisfaction d'avoir pu se préparer à une mort qu'il regardait comme bien prochaine ! (*a*) Ce brave homme disait

(*a*) On a su depuis, d'une manière certaine, que, quoiqu'il eût langui tout l'hiver et une partie du printems, il paraissait néanmoins reprendre ses forces, et devoir guérir de cette maladie.

à l'un des missionnaires : " Que nous aurions besoin d'un prêtre parmi nous ! Qu'il est triste de se voir ainsi exposé à mourir sans secours ! Que serais-je devenu, si vous n'étiez pas venus dans ce moment-ci ! Quand on vit loin des prêtres comme nous, l'on n'est guère prêt à mourir. Oh ! qu'un prêtre aurait de bien à faire ici ! Quand il ne ferait que nous instruire de nos devoirs, que travailler à entretenir la paix au milieu de nous, ce serait déjà un bien immense. Ah ! qu'il est triste de n'avoir personne pour nous conduire et nous apprendre nos devoirs !" Cet homme n'était pas le seul qui s'exprimait ainsi ; les missionnaires en ont rencontré bien d'autres qui leur ont dit la même chose. Voilà assurément qui est bien propre à soutenir le zèle du prêtre et à encourager les membres de l'association.

Les missionnaires,après être restés une dizaine de jours dans cette Ile, en partirent pour se rendre à six lieues plus loin, à la *Passe.* Ils ne demeurèrent que deux jours dans cette place, parce qu'on n'y rencontre qu'une dizaine de familles canadiennes du côté du diocèse de Montréal ; et qu'ainsi leur besogne n'y fut pas longue. On prétend qu'anciennement il passait dans ce lieu, tous les ans, une grande quantité d'outardes, et que c'est pour cela qu'on l'a appelé *la Passe.*

Le surlendemain de leur arrivée,les missionnaires se remirent en marche pour l'Ile des Allumettes,qui est à environ 7 à 8 milles plus haut. Ils arrêtèrent, en passant, au Fort Coulonge pour y saluer le bon M. Severight, Agent pour l'Honorable Compagnie de la Baie d'Hudson, dans ce lieu. Ce Monsieur s'est toujours montré très-généreux à l'égard des missionnaires qui ont eu occasion de passer chez lui. Il les a toujours reçus avec honneur et politesse ; il n'a jamais manqué de leur offrir sa maison, ainsi que toutes les choses qui pouvaient leur être nécessaires ou utiles, et cela *gratis.* Son pavillon est toujours hissé, quand les missionnaires arrivent chez lui. Tout ceci peut paraître d'autant plus extraordinaire,que ce monsieur n'est point catholique.Il jouit de l'amour et de l'estime de tous les gens de l'endroit par sa conduite noble,honnête et charitable.

Ayant donc pris des rafraîchissemens chez ce brave Monsieur, ils se remirent en route et arrivèrent à l'Ile des Allumettes à neuf heures du soir, chez M. Alexis Raymond, un des principaux

habitans de l'Ile. Cette famille des Raymond vient de Nicolet. Il n'y avait que deux ans que Mme. Raymond la mère, vieille personne très-respectable, était rendue dans l'Ile où elle avait été rejoindre, ses trois enfans. Elle s'était toujours ennuyée dans cette place, parce qu'elle y était privée des secours de la religion ; et même elle était résolue de descendre dans le cours de l'automne à Nicolet pour y passer l'hiver,afin de se désennuyer, disait-elle,en allant à l'église. Mais quand elle vit les missionnaires chez ses enfans, elle n'eut plus de termes pour exprimer sa joie, et elle eut bientôt renoncé à son voyage de Nicolet.

L'Ile des Allumettes peut avoir sept lieues de long sur environ deux dans sa plus grande largeur. Elle est habitée par une soixantaine de familles catholiques canadiennes, irlandaises, et écossaises. Les habitans de cette Ile avaient tant de désir d'avoir un prêtre au milieu d'eux, que dès le printems précédent, ils avaient élevé une chapelle en bois sur une belle côte, à l'extrêmité-est de l'Ile. Cette chapelle, longue de 40 pieds et large de 30, était alors couverte en bardeaux, mais les joints n'étaient pas encore tirés, ni les planchers faits, quand les missionnaires arrivèrent. Le lendemain de leur arrivée, après avoir dit la messe chez M. Raymond, ils descendirent à cette chapelle, qui est à deux milles plus bas. Ils virent qu'il y avait bien des choses à faire, avant de pouvoir y dire la messe ; cependant ils avaient ordre de faire là la mission, et d'y appeler les habitans de l'Ile. Ce jour était un samedi. Pour y faire l'office le lendemain, il fallait dresser une table d'autel, préparer des bancs pour les assistans et rendre la chapelle capable de garder en sûreté les effets qui devaient y être déposés. Tout cela fut fait dans le cours de cette journée, et le lendemain la grand'messe fut chantée pour la première fois sur cette Ile. Il y eut instruction en anglais et en français. Tous les gens de l'Ile avaient pu être avertis à tems, la journée précédente. L'on vit dès lors que cette chapelle était trop petite pour la population de l'Ile ; car elle était encombrée. Les missionnaires profitèrent de la circonstance pour engager les gens à venir donner des corvées, afin de la mettre

en état d'y faire décemment les offices, lorsque l'évêque s'y rendrait en visite. En effet, dans le cours de la semaine suivante, l'on tira les joints en dehors et en dedans, on la blanchit avec de la chaux,à l'intérieur, l'on construisit un autel avec tabernacle, gradins, dais au-dessus. L'espace entre l'autel et le dais était rempli par une assez jolie tapisserie. L'on fit des balustres, des grilles pour entendre les confessions, et des bancs à l'usage des fidèles. M. Truteau avait apporté de Montréal de quoi garnir une chapelle entière. Il avait même de quoi habiller quatre enfans de chœur pour servir la grand'messe. Aussi le dimanche suivant, jour du St. Nom de Marie, Patronne du diocèse, les offices furent-ils célébrés avec une grande pompe. L'autel, peint en blanc, était garni de fleurs naturelles et artificielles ; le dais, aussi parsemé de fleurs et suspendu au dessus, portait dans son centre un *Maria* entouré de rubans ; le fond du chœur était orné de quatre beaux sapins ; la chapelle avait été avec précaution nettoyée dès la veille ; en un mot, tout était disposé de manière à frapper l'œil surtout deshabitué à voir la pompe de nos cérémonies.

Les occupations des missionnaires, dans cette Ile, furent les mêmes qu'ailleurs. Instructions en anglais et en français, audition des confessions, administration des sacremens ; voilà ce qui se faisait journellement, et l'on voyait dans les chrétiens le plus grand empressement à profiter de tous ces secours de la religion. Que de personnes qui, depuis nombre d'années, ne s'étaient point approchées des sacremens, eurent alors le bonheur de faire leur paix avec Dieu ! On en voyait,il est vrai,qui, rendus sur les lieux, n'osaient se présenter d'eux-mêmes aux missionnaires ; mais du moment que ceux-ci les avaient invités, aussitôt ils se confessaient et à peine étaient-ils sortis du confessionnal, qu'ils allaient trouver leurs compagnons et les engageaient à faire comme eux. Mais quelquefois il s'en trouvait parmi ceux-là qui n'osaient encore s'approcher d'eux-mêmes. Alors on en donnait avis au missionnaire. " M. le curé," lui disait-on, " il y a encore de la pêche à faire ;" et quand on avait indiqué le poisson, le filet se tendait et le poisson était toujours pris. Aussi, dans les trois postes de

cette dernière mission, il n'est pas resté dix personnes en arrière de leur devoir, quoiqu'on y comptât plus de cinq cents communians.

La reconnaissance exige que l'on ne passe point sous silence la conduite d'une respectable Dame protestante. Cette brave personne avait offert gratis aux missionnaires sa maison et tout ce dont ils pouvaient avoir besoin, pendant leur séjour. Elle ne demeurait qu'à une quinzaine d'arpens de la chapelle ; c'est pourquoi sa maison était celle qui pouvait le mieux les accommoder. Mais comme il fallait traverser la rivière pour y aller, et qu'ils pouvaient se faire faire à manger à la chapelle, ils n'allèrent que deux fois prendre le dîner chez elle. Cela ne l'empêcha pas d'avoir pour eux toutes les attentions possibles. Tous les jours, elle leur envoyait du beurre et du lait en beaucoup plus grande quantité qu'ils n'en avaient besoin. Les protestans, ses voisins, ne manquèrent pas de la molester pour cette attention toute catholique ; mais cette persécution sembla l'encourager à en faire davantage. La même personne avait souscrit £15 pour aider à la construction de la chapelle. Les missionnaires lui ont laissé, en reconnaissance de ses services, des livres de controverse, et ils ont la douce espérance que Dieu lui fera la grâce d'entrer dans le sein de l'Eglise. C'est cette excellente Dame qui, après avoir assisté à une messe où il avait communié beaucoup de monde, disait à l'un des missionnaires,qu'elle avait pleuré, et qu'elle s'était dit à elle-même : *qu'ils sont heureux les catholiques qui ont le bonheur de recevoir ainsi leur Dieu au dedans d'eux-mêmes* ! Ce fut chez elle que Monseigneur, avec trois de ses prêtres, prit logement, lorsqu'il alla aux Allumettes ; et il y fut reçu avec tout le respect et les égards qu'on aurait pu attendre de la plus fervente catholique.

Parmi les conversions qui se firent dans l'Ile des Allumettes, il y en eut deux assez remarquables. Une Dame, agée d'environ 60 ans, ayant su que les missionnaires étaient arrivés, voulut voir par elle-même ce qu'ils allaient faire dans leur chapelle. Dans le cours de l'après-midi de la première journée, elle s'y rendit donc, quoiqu'avec peine, car elle éprouvait un commencement d'attaque d'hydropisie. Comme il n'y avait pas encore de bancs préparés, elle prit siége sur

un morceau de bois. M. Plamondon était occupé à préparer l'autel pour les offices du lendemain. MM. Amiot et Truteau entendaient les confessions. Qnand M. Amiot eut fini de confesser les personnes qui s'étaient présentées à lui, il crut que cette Dame voulait aussi se confesser et il lui fit signe de s'approcher. Mais elle lui dit: "M. ne vous méprenez pas ; je ne suis point catholique." Elle profita de la circonstance pour lui faire différentes questions. " Je suis vieille," lui dit-elle ; " même je ne crois pas avoir longtems à vivre. Si je dé-" couvrais qu'une autre religion fût meilleure que la mienne, je n'hé-" siterais pas à l'embrasser, parce que je suis résolue de me sauver " à quelque prix que ce soit. Que venez-vous de faire ? Pourquoi ces " personnes ont-elles été vous parler à l'oreille." M. Amiot lui répondit qu'il venait d'entendre des confessions. Alors il se mit à lui prouver par l'Ecriture la nécessité de la confession. De là ils passèrent au culte des saints, parce qu'elle avait vu M. Plamondon exposer une image de la Ste. Vierge au-dessus de l'autel, et que cela lui avait fait peine. Du culte des Saints, ils passèrent à d'autres articles de foi, et à chaque réponse du missionnaire elle paraissait satisfaite. Elle finit la conversation par demander un livre qui traitât des dogmes de la religion catholique. On lui donna un catéchisme raisonné dans lequel chacun des principaux dogmes catholiques était prouvé par quelques passages de l'Ecriture. C'était précisément ce qu'il lui fallait, car elle voulait des preuves par l'Ecriture et seulement par l' Ecriture. Elle l'emporta donc avec elle et se mit sur le champ à l'étudier. Le lendemain, elle assista à la grand'messe et à l'instruction sur la Confirmation. Plus elle voyait les cérémonies de l'Eglise et entendait ce que l'on disait en faveur de la religion,plus elle en était frappée.Enfin,après avoir tout bien examiné,elle finit par se rendre à la vérité catholique.Elle avouait que le plus grand obstacle qu'elle éprouvait à sa conversion était la confession. Mais elle était si bien convaincue de son absolue nécessité,qu'elle fit généreusement son sacrifice ; et,comme toutes les personnes qui ont passé par cette épreuve, elle pouvait à peine revenir de sa surprise, en voyant combien est fausse l'horreur que l'on s'en fait, et combien est douce la joie qu'on en éprouve. Son abjuration fut fixée à la

visite de l'évêque. Pendant cet intervalle, il n'est sorte d'avanies qu'elle n'ait éprouvées de la part de sa famille. On alla jusqu'à lui enlever ce qu'elle avait mis en réserve pour le soutien de sa vie. Tous les jours, elle avait à disputer avec un frère qui était ministre méthodiste. Mais rien ne put l'ébranler. Ces épreuves au contraire ne firent que l'affermir davantage dans sa foi. Elle avait avoué à M. Amiot qu'elle n'avait jamais pu se faire à cette idée qu'il n'y eut point, dans l'autre monde, de lieu mitoyen entre le ciel et l'enfer, et qu'elle avait toujours prié pour les morts. Elle disait aussi qu'elle avait souvent déclamé contre la religion catholique; mais qu'en cela, elle avait toujours été dans la bonne foi; tant étaient grands les préjugés qu'on lui avait donnés, dès l'enfance, contre les catholiques.

L'autre conversion eut lieu comme suit. Un Irlandais catholique était marié à une protestante d'un prosélytisme bien ardent. Cet homme n'avait pas encore communié, quoiqu'il eût déjà cinquante ans. Il avait de grands garçons qui ignoraient entièrement les principes de la religion. Quand on sut dans la famille que les missionnaires devaient bientôt passer aux Allumettes, on s'en réjouit, excepté la mère qui témoigna encore plus de mécontentement et de mauvaise humeur que dans les autres occasions semblables. Cependant, quand ils furent arrivés dans l'Ile, la curiosité l'attira comme les autres à l'église. Elle assista le premier dimanche à la grand'messe; elle fut touchée du sermon qu'elle entendit et des cérémonies dont elle fut témoin. Toutefois, elle n'en dit mot à personne. L'aprés-dîné, elle se joignit aux catholiques qui vinrent écouter l'explication du catéchisme sur la Confirmation. Quand M. Amiot, qui faisait cette explication en anglais, l'eut terminée, il voulut voir si on l'avait compris, et, sans soupçonner que cette femme fût protestante, il s'adressa à elle et lui fit toutes les qüestions qui avaient rapport à ce Sacrement. Elle fut si surprise de se voir ainsi questionner, qu'elle n'osa pas avouer qu'elle était protestante, et elle répondit parfaitement bien aux demandes qui lui furent faites. Pendant ce tems-là, son mari et trois ou quatre autres personnes, ne pouvant s'empêcher de rire de la voir aux prises avec le missionnaire, se retirèrent un

peu à l'écart pour ne point l'intimider et éviter le scandale. M. Amiot s'aperçut bien qu'il se passait quelque chose d'extraordinaire : mais il ne parut pas en faire cas. Quand l'instruction fut finie, le mari vint l'avertir de ce qui s'était passé, et la femme de son côté contente des louanges qui lui avaient été données sur la manière dont elle avait répondu, voulut avoir un catéchisme pour s'instruire à fond de la doctrine catholique qu'elle finit par embrasser à la visite de Monseigneur dans cette Ile.

Il faudrait maintenant raconter les œuvres admirables qui signalèrent la visite pastorale dans ces diverses missions ; il faudrait énumérer les fruits abondants qui suivirent partout les travaux du saint évêque et encouragèrent les efforts de ses zélés coopérateurs. Mais à peine trouvons-nous des paroles pour exprimer quelle fut la consolation de ces chrétiens, en voyant, dès l'entrée de son épiscopat, cet infatiguable pontife, résolu de visiter avec soin toutes les parties de son vaste diocèse, se diriger d'abord vers les lieux les plus écartés, malgré la difficulté des accès, et chercher les brebis de Jésus-Christ, qui y sont en quelque sorte cachées. Aussi, avec quel enthousiame religieux la foule se portait sur son passage ! Il tardait à tous de voir l'ange que Dieu avait proposé à leur conduite. Quand ils l'avaient vu, ils voulaient le voir encore ; et c'était ainsi que, pressé de toutes parts par des populations avides de voir leur premier pasteur, ce charitable évêque,à son arrivée dans chaque bourgade, allait se prosterner dans l'humble sanctuaire que la piété avait préparé, et là il s'offrait d'abord lui-même en holocauste pour le cher troupeau qu'il venait sanctifier. Puis, commençant sans délai l'œuvre du salut, il instruisait, il confessait, il confirmait, donnait, en un mot, tous les secours de la religion et trouvait encore le tems de consoler l'indigent, de visiter le pauvre, de conseiller l'homme embarrassé et de résoudre les plus importantes difficultés du ministère.

Les instructions en langue anglaise étaient données par M. Morisset qui a également pu soutenir toutes les fatigues de cette longue mission, qui l'obligeait à prêcher plusieurs fois par jour, à confesser constamment dans tous les intervalles disponibles et à s'assujétir à toutes les incommodités d'un local bien souvent trop rétréci, vû la

foule d'auditeurs qui se pressaient pour entendre les conférences solides et pathétiques qu'il faisait sur les principales obligations de la morale chrétienne, sur les dogmes controversés et sur la pratique des sacremens. D'une autre part, MM. D.Ricard et H. Girouard, avec les autres prêtres de la mission, se livraient, depuis cinq heures du matin jusque bien tard dans la nuit, aux travaux de leur consolant ministère. Aussi, que de fruits abondants ont germés et mûris, en ces jours de salut ; que d'ignorants ont été instruits ; que de coupables ont été touchés ; que de pécheurs se sont convertis ; et par suite combien de scandales réparés, de reconciliations faites, de restitutions acquittées ! Celui qui écrit ceci peut bien l'attester : jamais le saint ministère ne lui avait paru si fécond, jamais la grâce n'avait opéré sous ses yeux de prodiges plus éclatants et aussi nombreux. Aux travaux, aux succès des missions catholiques on reconnaît bien un des caractères de la véritable Eglise de Jésus-Christ !

Mgr. Bourget et les sept prêtres attachés à sa suite séjournèrent ainsi, dans les localités centrales, tout le temps nécessaire au plein succès de la mission ; rencontrant partout un accueil si favorable, un dévouement si empressé et si généreux, que les protestants eux-mêmes qui en étaient les témoins, étaient forcés d'avouer qu'une religion qui pouvait faire respecter et aimer ses ministres jusqu'à ce point, ne devait être qu'une religion sainte, sublime et véritable.

Nous terminerons ce récit court et incomplet de la visite pastorale par la récapitulation que le vénérable évêque en a faite lui-même dans la lettre qui adressa au clergé et aux fidèles de son diocèse, sous la date du 25 novembre dernier. Voici cet extrait :

"Dans le cours de cette visite, nous avons planté la croix du Sauveur en huit endroits où ce signe de salut n'avait pas encore été arboré et vénéré. Nous avons bénit solennellement quatre chapelles qui se sont trouvées assez finies pour que les exercices de la mission s'y soient faits avec décence ; nous avons institué le Chemin de la Croix dans sept églises différentes ; nous avons érigé huit nouvelles missions et désigné la place de trois nouvelles chapelles, lesquelles, à en juger par le zèle des Catholiques de ces lieux, devront être prêtes, sous peu de temps, à servir au culte du Seigneur. La confirmation a été administrée à près de 900 personnes, et plus de 1750 per- personnes ont participé au banquet eucharistique. Vous pensez

bien, N. T. C. F., que notre cœur a été plus d'une fois attendri en voyant que J.-C. allait entrer en possession de son héritage, qu'il allait avoir des églises pour y fixer son séjour et habiter avec les hommes, ce qu'il déclare dans l'Ecriture être l'objet de ces délices ; en pensant enfin que les louanges du Seigneur et de sa divine Mère, pourraient retentir désormais dans les lieux où ci-devant l'on n'entendait guère que des blasphêmes, des imprécations ou des discours licencieux. Qu'il fesait beau, N. T. C. F., voir ce bon peuple se presser autour des croix que nous venions de bénir, versant des larmes de joie, et prouvant par là que sa foi, qui se réveillait d'une manière si frappante pendant ces touchantes cérémonies, était encore bien vive en lui.

" En érigeant ainsi de nouvelles missions et fixant la place de quelques chapelles de distance en distance,nous avons tâché de pourvoir au salut de tous ceux de nos Diocésains qui habitent en ces lieux, et qui pour la plupart étaient privés de tous les secours de la Religion ; et, par cet arrangement,tous ceux qui à peine voyaient un prêtre une fois l'an,pourront prochainement être desservis tous les quinze jours ou toutes les trois semaines.

"En vous donnant ces détails, N. T. C. F., nous avons été animé de plusieurs motifs. 1 ° Parce que les succès de notre mission sont dûs, après Dieu, aux prières que vous n'avez cessé de faire pour cet objet. 2 ° Parce que les frais considérables qu'il nous a fallu faire ont été supportés par les fonds de la Propagation de la Foi ; ce qui vous prouve, sans autre raisonnement, le bien immense que vous faites en appartenant à cette charitable institution. 3 ° Parce qu'étant édifiés, en apprenant l'heureuse nouvelle que Dieu sera désormais glorifié et servi dans ces lieux où il était auparavant si méconnu et outragé, vous en ressentirez, sans doute, une joie spirituelle qui sera comme la récompense anticipée de cette bonne œuvre.

" Il est encore une autre raison qui vous paraîtra d'un intérêt majeur. Nous avons trouvé réunis dans ces lieux écartés des gens de la plupart des paroisses de ce diocèse, qui passent quelques fois plusieurs années dans les chantiers, courant les plus grands risques pour leurs âmes et exposés à mourir sans les secours si consolans de la Religion. Connaissant depuis long-temps que ces chantiers étaient pour les jeunes gens une source de désordres, les curés n'ont cessé d'exhorter leurs paroissiens à retenir leurs enfans sous le toit paternel ; mais il ne leur a pas été possible de les détourner de ces dangereux voyages où ils ont tout à souffrir dans ce monde et tout à risquer pour l'autre. Depuis long-temps nous cherchions un remède à un si grand mal ; nous avions même fait quelques tentatives qui n'ont pas été sans succès. Pendant notre mission de l'Ottawa, partout où il nous a été possible d'offrir les grâces de notre saint ministère à

ces chrétiens délaissés, partout nos travaux ont été suivis d'une abondante moisson ; et nous avons eu à bénir le Père des miséricordes *de qui vient tout don parfait*, de nous avoir suggéré le moyen efficace de paître toutes nos brebis, quelque part qu'elles se trouvassent. Nous avons aussi pris des mesures, de concert avec les bourgeois des lieux, pour que les missionnaires, que nous nous proposons d'envoyer, puissent parcourir les chantiers et continuer une œuvre si heureusement commencée. Cette œuvre doit vous paraître bien intéressante, et vous devez l'avoir fort à cœur, puisqu'il s'agit des plus chers intérêts de vos proches et de tous vos frères en J.-C. Ce sera pour les pères et mères une inquiétude de moins, que de savoir que leurs enfans seront à l'avenir pourvus de secours spirituels dans cette partie éloignée de nôtre diocèse.

" Ce simple exposé, que nous venons de faire, encouragera, nous l'espérons, chaque paroisse à faire d'instantes prières pour la Propagation de la Foi, et particulièrement le jour de la fête de St. François-Xavier, et déterminera chaque fidèle à s'enrôler dans cette Association si éminemment Catholique. Aussi, nous avons compté sur le zèle de tous nos Diocésains, en promettant des secours abondans à ces nouvelles Missions que nous avons formées, et nous avons la ferme espérance que nous ne serons pas trompé dans notre attente."

MISSION

CHEZ LES SAUVAGES DU HAUT-CANADA.

Toronto, 25 Septembre 1838.

"Monseigneur,

" Je suis de retour depuis deux jours de mon voyage sur le lac Huron. Les fatigues de cette longue course ont été amplement récompensées par les consolations spirituelles que nous y avons recueillies.

" Le 12 juillet, nous avons atteint la pointe Est de l'île appelée la Manitouline, environ 180 milles au-dessus de Pénétanguishine. J'ai trouvé là trente cinq familles sauvages venues, quelques-unes de la Rivière-Froide, et la plupart de l'Arbre-Croche sur le lac Michigan. Ces Indiens sont tous excellents catholiques ; ils m'ont paru industrieux et amis du travail. Voilà deux ans à peine qu'ils se sont établis dans cette île, et déjà, grâces à leurs soins, d'immenses terres autrefois nues, sont couvertes aujourd'hui d'abondantes récoltes. Ils se sont bâti en bois de solides habitations et une chapelle assez convenable ; le terrain sur lequel ils ont assis leur église et leur village ne pouvait être mieux choisi, ni dans une situation plus agréable. C'est une des plus jolies baies de l'île. Plusieurs autres familles catholiques de Makinac, du Sault-Sainte-Marie, de la Rivière-Froide,

de l'Arbre-Croche et des autres parties du lac, se proposent de venir au printemps prochain s'établir dans cette anse et dans la baie voisine.

" Repartis, le 16, pour le Sault-Sainte-Marie, nous y sommes arrivés après trois jours de navigation. Ce n'a pas été toutefois d'un seul trait et sans haltes intermédiaires. En passant, nous nous sommes arrêtés dans quelques chrétientés semées sur la rive, et dans tous les endroits où nous découvrions des sauvages. Nous avons visité chaque *wigwam*, exhorté chaque chef de famille à embrasser le christianisme ; et, à peu d'exceptions près, nous les avons trouvés tous dans de bonnes dispositions. " Envoyez-nous, m'ont-ils dit, des " personnes sages pour nous instruire, et nous nous ferons chrétiens."

" Il y a sur la rive nord du Sault-Sainte-Marie cinquante-sept familles composées de Canadiens français, de Métis et de quelques Sauvages,tous catholiques, et formant une population de deux cents âmes. Je ne parle pas des hivernants de la compagnie, qui sont actuellement dans l'intérieur, et dont je n'ai pu découvrir le nombre. Je ne compte pas non plus une multitude de Sauvages qui ont tout récemment reçu le baptême. Les missionnaires anglicans ont fait de grands efforts pour attirer à eux ces Indiens : malheureusement, avant que nous eussions des Prêtres dans ces parages, ils n'ont que trop opéré de séductions. Cependant, la mission anglicane du Sault-Sainte-Marie est à peu près nulle maintenant ; car, quoique la *propagande protestante* ait dépensé de fortes sommes pendant plusieurs années, quoiqu'elle ait employé menaces et promesses pour gagner les Sauvages,elle n'a encore pu se créer parmi ces populations qu'une trentaine de prosélytes. Le ministre découragé vient d'abandonner le poste, et c'est, dit-on, pour n'y plus revenir. Il a fait demander par un chef protestant qu'on lui envoyât un successeur ; s'il l'obtient, il sera de toute nécessité qu'un missionnaire catholique réside sur l'une ou l'autre rive du Sault.

" Je dois dire, à la louange de cette chrétienté, que les fidèles qui la composent se sont montrés très-empressés à profiter de notre présence au milieu d'eux. Ils se sont tous approchés du tribunal de la pénitence, et un bon nombre a reçu la sainte communion : vingt-six ont été confirmés. Ceux des Sauvages catholiques qui se trouvaient alors absents sont venus nous joindre à Manitouline pour y remplir leurs devoirs de religion.

" Du Sault, nous sommes allés à l'île Saint-Joseph, où nous avons séjourné un jour et demi pour administrer les sacrements à cette petite peuplade de quatre-vingt dix âmes, qui nous a bien consolés par ses heureuses dispositions.

" Peu après, nous avons visité,pour la seconde fois, les bons Sauvages de Manitouline. Nous les avons trouvés tous campés dans la

plaine voisine de leur établissement. C'est le lieu dont le gouvernement avait fait choix pour la distribution des présents. J'avais résolu d'abord de n'y demeurer que peu de jours ; mais l'arrivée des méthodistes me fit aussitôt prendre la résolution d'y rester aussi longtemps qu'eux, afin de ne pas laisser cet intéressant troupeau à la merci de loups. Ces prédicants furent bientôt suivis de deux missionnaires anglicans qui arrivèrent le lendemain à la compagnie du col. Jarvis accompagnés du capitaine Anderson et de plusieurs autres commissaires et commis protestants. A leur débarquement, ils s'empressèrent de déclarer à haute voix qu'ils venaient par ordre de la Reine organiser une mission protestante, et empêcher les *opérations* du Prêtre catholique. Ce bruit parvint bientôt aux Sauvages, et dès qu'ils l'entendirent, ils accoururent alarmés me supplier de rester parmi eux, pour les protéger contre les assauts de l'hérésie. Je me rendis bien volontiers à leur désir, quoique l'état de nos provisions ne dût pas nous encourager à prolonger notre séjour. Les circonstances que je viens de mentionner nous ont donc forcés à rester dans l'île pendant deux semaines, mais je puis vous assurer, Monseigneur, que ce n'a pas été un temps perdu. Le digne et zélé M. Proulx, qui est très-aimé des Sauvages de toutes les croyances et de toutes les castes, a beaucoup travaillé avec mon chapelain, M. Lefèvre, et leurs catéchistes à préparer les catholiques et les catéchumènes pour la réception des sacrements de baptême, d'eucharistie et de confirmation. Je ne saurais vous décrire la ferveur, la dévotion de ces bons néophytes, l'attention qu'ils ont apportée aux fréquentes instructions que nous avons eu soin de leur donner ; enfin, l'assiduité constante avec laquelle ils ont assisté, tous les jours, soit au saint sacrifice, soit aux prières publiques du matin et du soir.

" Avant notre arrivée, ces pieux Sauvages avaient bâti une espèce de chapelle qui consistait en une légère charpente, recouverte sur le toit et sur les côtées d'écorces de cèdre : au fond, ils avaient élevés un autel assez bien orné. Cette chapelle, qui pouvait avoir cinquante pieds sur trente, ne fut pas, néanmoins, assez spacieuse pour contenir toute la population catholique. Nous avons eu l'indicible plaisir de voir tous les matins à la messe, et tous les soirs à la prière, les infidèles venir en foule contempler les augustes cérémonies de notre sainte Religion, et entendre les chants religieux des Sauvages. Ces cantiques, composés pour la plupart sur les principales vérités de notre foi, paraissaient faire beaucoup d'impression sur les idolâtres. Leur curiosité était si ardente, que, ne pouvant trouver place dans la chapelle, ils démolissaient ses fragiles parois pour mieux voir et entendre ; au point que le dernier jour, à peine restait-il dans l'entourage de la chapelle assez d'écorces pour nous mettre à l'abri du vent.

" Je vous ai déjà dit, Monseigneur, que presque tous les Sauvages infidèles que nous avons vus sur notre route, ont témoigné le désir d'être instruits de la religion catholique. Mais, outre ceux dont les habitations s'étendent de Pénétanguishine au Sault, j'ai rencontré une nombreuse tribu de *potowatomis*, qui sont venus tout dernièrement des Etats-Unis réclamer la protection de notre gouvernement. Ces Sauvages sont encore plongés dans l'idolâtrie. Pensant bien que les méthodistes et les ministres protestants feraient tous leurs efforts pour les séduire, je leur demandai, par l'intermédiaire d'un de leurs chefs, que M. Proulx a eu le bonheur de baptiser, quelle religion ils étaient disposés à adopter, dans le cas où ils se décideraient à devenir chrétiens. Ils répondirent tous unanimement qu'ils se proposaient d'embrasser la foi, et que certainement ils prendraient *la Prière des Français* ; qu'ils étaient déjà assez instruits pour savoir que c'était la meilleure religion ; et qu'ils n'attendaient, pour faire cette démarche, qu'une marque d'approbation de leur grand chef. Ce chef est un vieillard qu'ils semblent aimer et vénérer beaucoup. De plus, un chef catholique des *Sauteurs* m'a assuré, que, si nous pouvions envoyer un bon Missionnaire sur les bords du lac Supérieur, très-certainement nous recueillerions une abondante moisson. Le missionnaire du Sault américain écrivait à M. Proulx, il y a peu de temps, qu'il avait baptisé quarante-neuf de ces Sauvages ; mais leur éloignement nuit beaucoup à leur instruction, et en conséquence, ils courent en ce moment de grands risques d'être égarés par les prédicants qui fréquentent ces parages, et qui mettront à profit notre absence.

" Voici le tableau de la population catholique sédentaire qu'on rencontre de Pénétaguishine jusqu'au Sault :

Au Sault, - - - - - - - - - - - -	200 âmes.	>563.
A Missisagatey, - - - - - - - - - -	40	
St-Joseph, - - - - - - - - - - - -	83	
La Cloche, - - - - - - - - - - - -	100	
Manitouline, - - - - - - - - - - -	140	

" Je n'ai pu savoir exactement à quel chiffre s'élèvent les différentes chrétientés répandues entre le Sault et l'extrémité du lac Supérieur. Ce que j'ai recueilli de renseignements en porte le nombre à 500 à peu-près.

" Il est malheureux que nous ne puissions pas au moins défrayer trois ou quatre catéchistes dont l'active coopération seconderait merveilleusement nos desseins. Nous en pourrions facilement trouver parmi les Sauvages convertis qui s'y consacreraient bien volontiers. Ils ont beaucoup de zèle pour le salut de leurs frères infidèles ; mais pour travailler à les instruire, il faut qu'ils négligent leur pêche et leur chasse, et cela demande compensation. Malheureusement les ressources nous manquent pour la leur fournir. Notre pauvreté nous

prive encore des grands services que nous pourrions retirer de l'habileté et des talents supérieurs d'un chef catholique du nom d'*Assa skinac* ou l'*Etourneau.* Cet homme est bien instruit des dogmes de la Religion, très-exact à en pratiquer les devoirs, et très-ferme dans sa foi. Il est considéré par toutes les tribus sauvages comme le plus grand orateur qu'elles aient eu depuis longtemps. L'intégrité de sa conduite, autant que l'élévation de son esprit, lui ont acquis l'estime et le respect, non-seulement de ses frères, mais du gouvernement même qui l'a fait un de ses officiers. Il est employé comme interprète dans les affaires civiles, et, pour ce ministère, on lui donne cent piastres par année. Les ministres protestants et les agents du gouvernement au département des Sauvages,ont mis tout en œuvre pour l'attirer à leur parti ; ils lui ont offert jusqu'à une piastre par jour s'il voulait servir d'interprète aux ministres ; mais il a constamment refusé. Je vous citerai un trait de sa générosité. Ayant été quelque jour obligé par sa charge d'interprêter le discours du surintendant dans son allocution aux chefs des différentes tribus, il ne se gêna point pour dire à ses frères : " Mes frères, quoique je traduise en " votre langue tout ce que veut vous dire l'officier du gouvernement, " je ne crois à rien de ce qu'il vous exprime par mon organe ; et com" me votre frère, je vous exhorte à ne pas le croire plus que moi, " parce qu'il n'y a pas même ombre de vérité dans tout ce qu'il me " charge de vous dire." Cette partie du discours contre laquelle il les prémunissait, avait trait à la religion protestante. A la prière du soir, le même jour, le chef fit lui-même à tous les Sauvages fidèles une exhortation très-pathétique, pour détruire l'effet qu'aurait pu produire les paroles du surintendant. Quels incalculables services nous rendrait cet homme, si nous étions à même de lui donner cette modique somme de cent piastres ! Dégagé par-là des mains du gouvernement, il emploierait toute l'influence qu'il exerce sur sa tribu à promouvoir les intérêts de la Religion. Je sais qu'il s'y consacrerait avec toute l'ardeur de caractère qu'on lui connaît.

" Le surintendant qui, en sa qualité de protestant, fait tous ses efforts pour empêcher les catholiques de s'établir dans l'île Manitouline, disait à un chef converti, dont la tribu est en grande partie méthodiste : " Mais, si tu viens ici que vont penser tes jeunes gens ? —Que-veux tu dire ? lui répliqua vivement le chef, que je dois me laisser guider par mes jeunes gens dans le choix du lieu de ma résidence ? s'il en est ainsi, que me sert-il d'être chef ? Non, j'ai promis à mon père (c'était moi) que je viendrais ici et j'y viendrai." Un autre jour les ministres et les personnages les plus influens de leur parti essayèrent d'entrainer une troupe de sauvages à l'office des hérétiques. On espérait facilement triompher de leur résistance, en leur offrant une

plus grande quantité de vivres pour leurs repas, jusque-là d'une extrême frugalité. Mais le fils d'un chef, dit hardiment au ministre : " Tu te trompes fort si tu nous crois assez vils pour vendre notre conscience à notre appétit. Garde tes vivres et fais ta prière comme tu l'entendras."

" Monseigneur, tout ce que je viens de vous raconter à la hâte donne une idée de ce qu'ôsent les protestants pour égarer ces pauvres peuplades, et fait sentir la nécessité de voler sans délai à leur secours.

" J'ai l'honneur d'être, etc.
† R. Gaulin coadjuteur de Kingston.

Mgr. McDonald,
Evêque de Kingston.

MISSION

DE LA BAIE D'HUDSON.

St.-Boniface de la Rivière-Rouge, territoire de la Baie d'Hudson, 21 juillet 1839.

" Monsieur,

" Depuis ma dernière lettre, l'histoire de nos Missions a pu enrégistrer quelques faits nouveaux, que je m'empresse de vous communiquer. Deux femmes, appelées par la Compagnie anglaise, vinrent, l'an passé, fonder une école d'industrie à St. Boniface. Le but de cet établissement était d'apprendre aux femmes de notre ville l'art de fabriquer les étoffes. La Compagnie se chargea de payer les maîtresses, et moi, convaincu que leur utile entreprise ne réussirait qu'avec le concours du clergé, je m'engageai à leur fournir le toit et la nourriture. Déjà l'école prospérait, quand un incendie affreux vint détruire la maison que j'avais donnée pour asile à l'œuvre naissante. Ce fut à grand'peine que les ouvrières se dérobèrent à l'atteinte des flammes ; et rien après elles ne put être sauvé. J'ai, en outre, perdu dans ce désastre des boiseries destinées à orner mon église, et que le feu a dévorées avec la maison où elles étaient déposées. Maintenant je suis presque sans habitation, car plutôt que de laisser l'école d'industrie se dissoudre, je lui ai cédé ma propre demeure et me suis réfugié dans une vieille sacristie qui, bonne à me garantir de la pluie, ne me protègera pas contre la rigueur de nos hivers. On s'occupe, il est vrai, à me préparer un nouveau domicile ; mais, malgré l'activité des travaux, je ne crois pas qu'il soit habitable au retour des jours mauvais.

" Pour une épreuve que Dieu nous envoie, il a soin de nous ménager bien des consolations. Cette grande Mission de la Colombie, qui depuis 1834 était l'objet de notre sollicitude, et dont l'intérêt

décida en 1835 mon voyage en Europe, cette mission, dis-je, donne enfin des espérances. Après bien des difficultés que la main de Dieu a daigné applanir, deux zélés Missionnaires sont arrivés à Vancouver, principal établissement des Anglais au-delà des Montagnes rocheuses. La Compagnie nous a généreusement secondés dans l'accomplissement de ce dessein tout apostolique ; c'est sans rien exiger de nos prêtres, qu'elle leur a donné place sur ses embarcations pendant un trajet de dix-huit cents lieues.

" Ce fut au mois de juillet que ces deux apôtres, MM. Blanchet et Modeste Demers, se mirent en route. Le 2 octobre, ils étaient aux pieds des Montagnes rocheuses, et dix jours plus tard, ils les avaient traversées sans accident, mais non sans peine. Les sentiers peu battus qu'ils avaient à suivre, se trouvaient coupés à chaque instant par des ravins, des torrents, des débris d'arbres et de rochers. Heureusement leur marche fut favorisée par un temps doux et serein ; ils ne furent pas obligés, comme c'est l'habitude dans cette saison, de se frayer un chemin dans la neige. Ce qu'ils en virent en passant n'était qu'un reste de celle qui, l'année précédente, avait couvert la cîme de ces montagnes.

" Ce fut une grande joie pour nos ouvriers évangéliques lorsqu'ils mirent enfin le pied sur le sol que la providence leur donnait à défricher. Aussitôt ils célébrèrent le Saint-Sacrifice, comme pour en prendre possession au nom du Seigneur, et aussi pour le prier de leur continuer sa protection ; car le plus périlleux du voyage restait à faire. Le 13 octobre, les deux tiers des passagers, nos Missionnaires étaient de ce nombre, se rembarquèrent sur la Colombie et voguèrent sans accident jusqu'au poste le plus voisin, où la barque les déposa pour remonter prendre le reste des voyageurs. Ceux-ci furent loin d'avoir une navigation aussi heureuse. Au passage d'un premier courant, l'embarcation se remplit d'eau et menaça de s'engloutir. On s'obstina néanmoins à rester sur le fleuve, et bientôt un courant nouveau rendit le danger encore plus imminent. Peut-être, à force de rames, aurait-on pu gagner la rive ; mais un passager, égaré par la frayeur, saisit sa femme dans ses bras et, en s'élançant avec elle dans la rivière, fit chavirer la barque à demi-submergée. Sur les vingt-six voyageurs qu'elle portait, douze périrent, et de ce nombre se trouva celui qui, par sa précipitation, avait au moins hâté ce triste dénouement.

" A peine débarqué à Vancouver, M. Demers s'occupa d'apprendre la langue des sauvages qu'il voulait instruire. Ses progrès furent rapides ; au bout de quelques mois, il commençait à se faire entendre des indigènes. Déjà plusieurs femmes se sont préparées au

baptême, des mariages ont été bénis, des unions scandaleuses rompues ; en un mot, les débuts des Missionnaires au sein de cette lointaine chrétienté, promettent à la foi le plus consolant avenir.

" De son côté, M. Blanchet portait à diverses tribus de sauvages la bonne nouvelle du salut. Il a visité d'abord les Cowlitz parmi lesquels il se propose d'élever un jour une chapelle ; puis il a séjourné quelque temps sur les bords de la rivière Wallamet, où son ministère, secondé par les heureuses dispositions des naturels, a recueilli d'amples bénédictions. Désormais, rien ne nous empêchera de nous fixer dans ce pays, puisque la Compagnie a levé, en 1838, la défense qui nous en interdisait l'approche, et que les habitants, pleins de bienveillance à notre égard, considèrent notre présence, au milieu d'eux, comme un signalé bienfait.

" L'hérésie n'a rien négligé pour se faire des prosélytes parmi les sauvages de la Colombie. Des émissaires de différentes sectes, venus au travers des terres et en longeant le Missouri, ont plus d'une fois voulu les égarer ; mais ces tentatives ont toujours été sans fruit. Se présente-t-il, au contraire, une *robe noire* ou prêtre catholique, les tribus l'accueillent avec un respect universel et un empressement filial; partout on écoute ses instructions avec une sainte avidité. Ce serait donc une chose bien déplorable de voir ces peuples exposés à subir l'erreur, faute de pouvoir entendre la vérité qu'ils appellent de tous leurs vœux ! Frappé de cette crainte, M. Blanchet réclame pour sa chrétienté naissante, soit des Missionnaires qui le secondent, soit des religieuses et des maîtres d'écoles qui façonnent l'enfance au joug de la foi, soit des livres orthodoxes qu'on puisse opposer comme un antidote à ceux dont les sectaires inondent le pays. Avec des auxiliaires et ces ressources, il espérerait donner un rapide accroissement au bien que le Seigneur a déjà opéré sous ses yeux. Aussi, vous le voyez, le grain de sénevé jeté par la Providence au-delà des Montagnes rocheuses, promet, pourvu qu'on le cultive, de devenir un grand arbre et d'étendre sur toute la contrée ses rameaux et ses bienfaits. Mais pour se développer il a besoin de votre aide. Le pauvre Missionnaire ne peut lui donner que ses sueurs ; c'est aux ferventes prières et au généreux concours de vos Associés d'attirer sur leurs travaux la grâce qui féconde...

" J'ai l'honneur d'être, etc.

" † J. N., ÉVEQUE DE JULIOPOLIS."

M. LE SECRÉTAIRE DU CONSEIL CENTRAL DE LYON.

ÉTAT DES SOUSCRIPTIONS
POUR L'ASSOCIATION DE LA
PROPAGATION DE LA FOI,
POUR LE DISTRICT DE MONTREAL,
REÇUES PAR LE TRÉSORIER JUSQU'AU 1ER. JUILLET 1841.—SAVOIR

Paroisses.	Montant.			Paroisses.	Montant.		
Montréal, - - - - -	£191	15	2½	St. Jacques, (Achigan) -	7	16	0½
Boucherville, - - - -	49	10	11	Lavaltrie, - - - - -	7	3	4½
Varennes, - - - - - -	49	10	4½	Lachenaie, - - - - -	7	2	10½
St. Martin, - - - - -	39	7	10	Ste. Elizabeth, - - -	6	17	6
St. Vincent de Paul, - -	38	17	5	St. Pie, - - - - - -	6	12	4
St. Jean, - - - - -	27	15	9	Chateauguay, - - -	6	10	9
L'Assomption, - - - -	27	13	5	Contrecœur, - - - - -	6	8	3
Sorel, - - - - - -	25	12	2½	Rivière-des-Prairies, -	6	0	1½
Belœil, - - - - - - -	25	0	0	St. Marc, - - - - - -	5	16	7
Terrebonne, - - - -	22	12	0½	St. André, - - - -	5	10	0
Laprairie, - - - - - -	21	0	0	Repentigny, - - - - -	5	7	1
St. Hyacinthe, - - -	20	19	7	St. Sulpice, - - -	5	5	2½
St. Cyprien, - - - - -	18	6	4	Les Cèdres, - - - - -	5	5	0
St. Roch, (Achigan) -	18	1	2½	St. Damase, - - -	5	4	2½
Rigaud, - - - - - -	15	15	6	St. Aimé, - - - - - -	5	0	0
Longueuil, - - - -	15	11	10	St. Luc, - - - - -	4	10	9
St. Denis, - - - - - -	15	0	2	St. Valentin, - - - - -	4	3	0
St. Isidore, - - - -	15	0	0	St. Ignace, - - - - -	4	0	0
St. Henri, (Mascouche) -	14	13	8	St. Polycarpe, - - -	4	0	0
Ste. Geneviève, - -	14	1	3	St. Cuthbert, - - -	3	16	9
Ste. Marie, - - - - -	13	19	11	Rawdon, - - - - - -	3	5	0½
St. Timothée, - - -	13	18	0	Longue-Pointe, - - -	3	0	4½
Lachine, - - - - - -	13	14	1	St. Lin, - - - - - -	3	0	0
St. Philippe, - - -	13	10	8	St. Esprit, - - - -	2	18	4
Ste. Rose, - - - - -	13	2	6	St. Benoit, - - - - -	2	10	0
Chambly, - - - -	12	19	8	St. Hermas, - - -	2	6	1½
Ste. Anne du bout de l'Ile,	12	15	0	St. Clément, - - - - -	2	4	3
Berthier, - - - - -	11	16	4	St. Mathias, - - -	2	5	0
St. Rémi, - - - - - -	11	15	0	La Passe, - - - - - -	2	3	9
Verchères, - - - -	11	10	5	St. Charles, - - - -	2	0	0
St. Athanase, - - - -	11	10	0	St. Hugues, - - - - -	2	0	0
St. Antoine, - - -	11	5	4	Sault St. Louis, - -	1	15	0
Pointe-aux-Trembles, -	11	2	6	St. Hilaire, - - - - -	1	8	5
Sault-au-Récollet, - -	11	1	9½	St. Georges, - - - -	1	5	0
Lac des Deux-Montagnes,	10	10	0	Grand-Calumet, - - -	1	1	11
Ile du Pads, - - - -	10	0	0	St. Paul, - - - - - -	1	1	8
Ste. Rosalie, - - - -	9	19	0	St. Jude, - - - - - -	1	1	8
St. Edouard, - - -	9	8	7	St. Barthelemy, - -	0	10	10
Vaudreuil, - - - - - -	8	17	3				
Pointe-Claire, - - -	8	0	5½	Total,	£1037	2	2

ETAT DES DEPENSES DE L'ASSOCIATION,

JUSQU'AU 1ER JUILLET 1841.

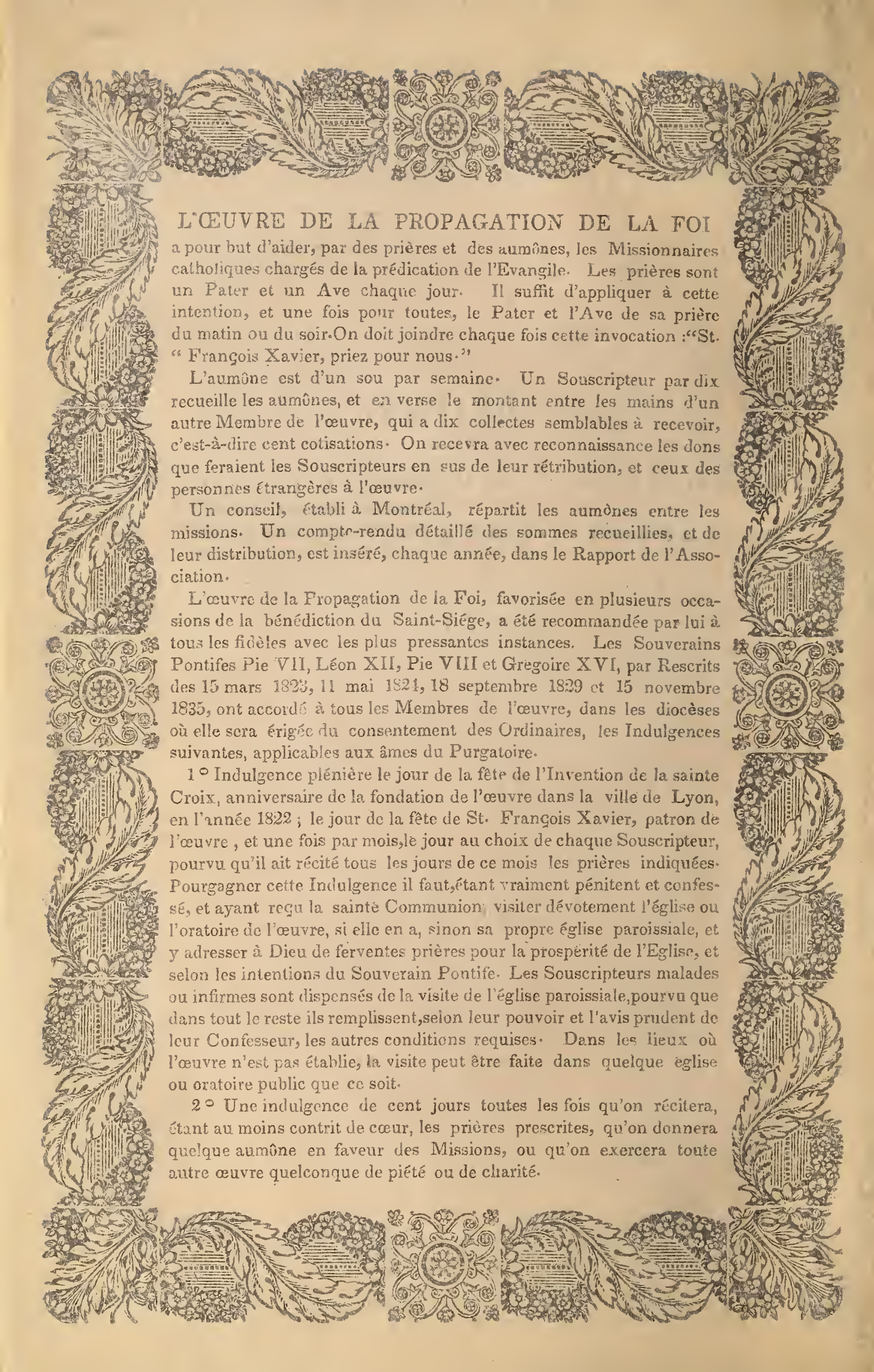
	£	s.	d.
Pour la Mission Témiskaming - - - - -	£160	0	0
Pour Mission et chapelle de Godmanchester - -	56	14	1
Pour do do des Allumettes - - -	30	0	0
Ponr do do de Rawdon - - - -	28	5	7
Pour do do du Grand Calumet - -	25	0	0
Pour do do de Clarendon - - -	25	0	0
Pour do do d'Ormston - - -	25	0	0
Pour do do de St. Gabriel - -	25	0	0
Pour do do Ste. Cécile - - - -	25	0	0
Pour do do de Greenville - - -	15	0	0
Pour do do de Russelton - - -	12	10	0
Pour soutien d'écoles catholiques dans 5 missions -	52	10	0
Pour honoraires de 7 Missionnaires - - - -	212	13	6
Pour ornemens, calices, voyages etc pour missions de l'Ouest	84	9	10
do do - - - do de l'Est	67	10	6
Pour faire une mission dans la Rivière Gatineau - -	10	0	0
Pour effets achetés pour la Petite-Nation - - -	25	0	0
Pour les missions en général - - - . -	11	11	2¼
Pour livres, chapelets, croix, médailles etc. - - -	22	13	10¾
Pour impression et cartonnage de 2,000 copies de ce Rapport	50	0	0
	£963	18	7

ASSOCIATION.

NOMS.	Juillet.	Août.	Sept.	Octobre.	Nov.	Déc.	Janvier.	Février.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Dons extraordinaires.

RÉSUMÉ.

Balance de l'an dernier - £	38	1	5	Dépenses - - - - - £963	18	7	
Reçu par le Trésorier - -	1037	2	2	Dans la caisse du Trésorier pour les premières dépenses de l'année commencée au 1er. Juillet 1841. - -	111	5	0
	£1075	3	7		£1075	3	7



L'ŒUVRE DE LA PROPAGATION DE LA FOI a pour but d'aider, par des prières et des aumônes, les Missionnaires catholiques chargés de la prédication de l'Evangile. Les prières sont un Pater et un Ave chaque jour. Il suffit d'appliquer à cette intention, et une fois pour toutes, le Pater et l'Ave de sa prière du matin ou du soir. On doit joindre chaque fois cette invocation : "St. " François Xavier, priez pour nous."

L'aumône est d'un sou par semaine. Un Souscripteur par dix recueille les aumônes, et en verse le montant entre les mains d'un autre Membre de l'œuvre, qui a dix collectes semblables à recevoir, c'est-à-dire cent cotisations. On recevra avec reconnaissance les dons que feraient les Souscripteurs en sus de leur rétribution, et ceux des personnes étrangères à l'œuvre.

Un conseil, établi à Montréal, répartit les aumônes entre les missions. Un compte-rendu détaillé des sommes recueillies, et de leur distribution, est inséré, chaque année, dans le Rapport de l'Association.

L'œuvre de la Propagation de la Foi, favorisée en plusieurs occasions de la bénédiction du Saint-Siége, a été recommandée par lui à tous les fidèles avec les plus pressantes instances. Les Souverains Pontifes Pie VII, Léon XII, Pie VIII et Grégoire XVI, par Rescrits des 15 mars 1823, 11 mai 1824, 18 septembre 1829 et 15 novembre 1835, ont accordé à tous les Membres de l'œuvre, dans les diocèses où elle sera érigée du consentement des Ordinaires, les Indulgences suivantes, applicables aux âmes du Purgatoire.

1° Indulgence plénière le jour de la fête de l'Invention de la sainte Croix, anniversaire de la fondation de l'œuvre dans la ville de Lyon, en l'année 1822 ; le jour de la fête de St. François Xavier, patron de l'œuvre , et une fois par mois, le jour au choix de chaque Souscripteur, pourvu qu'il ait récité tous les jours de ce mois les prières indiquées. Pour gagner cette Indulgence il faut, étant vraiment pénitent et confessé, et ayant reçu la sainte Communion, visiter dévotement l'église ou l'oratoire de l'œuvre, si elle en a, sinon sa propre église paroissiale, et y adresser à Dieu de ferventes prières pour la prospérité de l'Eglise, et selon les intentions du Souverain Pontife. Les Souscripteurs malades ou infirmes sont dispensés de la visite de l'église paroissiale, pourvu que dans tout le reste ils remplissent, selon leur pouvoir et l'avis prudent de leur Confesseur, les autres conditions requises. Dans les lieux où l'œuvre n'est pas établie, la visite peut être faite dans quelque église ou oratoire public que ce soit.

2° Une indulgence de cent jours toutes les fois qu'on récitera, étant au moins contrit de cœur, les prières prescrites, qu'on donnera quelque aumône en faveur des Missions, ou qu'on exercera toute autre œuvre quelconque de piété ou de charité.

